



**Schéma Directeur
de Développement Durable,
Responsabilité Sociétale
et Environnementale
2025 - 2030**

I Mot de la présidente

Avec l'adoption de ses axes stratégiques en septembre 2021, l'université de Poitiers déploie une stratégie explicitement fondée sur la responsabilité et la durabilité. La signature de l'université de Poitiers se construit ainsi à partir de la poursuite de trois objectifs de développement durable (ODD) parmi les dix-sept adoptés par l'Organisation des Nations-Unies (ONU) :

- Bonne santé et bien-être (ODD 3)
- Éducation de qualité (ODD 4)
- Villes et communautés durables (ODD 11)

Notre signature fondée sur les ODD de l'ONU est particulièrement lisible à l'international, et constitue un cadre favorable pour renforcer notre trajectoire européenne. Notre signature est un socle solide de positionnement pour l'établissement et le déploiement de partenariats privilégiés stratégiques, afin de conforter une trajectoire internationale pour notre recherche et pour nos formations.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, l'université de Poitiers s'appuie sur le label « ExcellencES » et le financement du projet Up-Squared associé, obtenus dans le cadre du programme France 2030. Notre recherche et nos formations sont ainsi soutenues et encouragées pour répondre de manière interdisciplinaire à ces trois ODD prioritaires.

Cette trajectoire s'appuie également sur l'alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine et l'alliance européenne EC2U, qui constituent les deux réseaux privilégiés au sein desquels se construisent, avec nos partenaires, les réponses aux défis posés par les 3 ODD retenus.

Cette transformation mobilise enfin l'ensemble de la communauté au sein d'une université responsable qui favorise la réussite plurielle de ses étudiantes et étudiants et vise l'amélioration du cadre de vie et des conditions de travail et d'étude.



Virginie LAVAL

Présidente
de l'université
de Poitiers

Le présent schéma directeur du développement durable et de la responsabilité sociétale de l'établissement (SD DD&RSE) s'inscrit pleinement dans cette stratégie. Il vise à intégrer et mettre en synergie l'ensemble des schémas, plans, chartes que nous avons adoptés ces dernières années. Il s'inscrit en cohérence avec le label DD&RS, obtenu par l'université de Poitiers dès 2016 et renouvelé en 2022 jusqu'en 2025.

Les objectifs et le plan d'actions de ce schéma dessinent une trajectoire lisible pour l'horizon 2030. Il est structuré autour des 5 axes du référentiel DD&RS de l'enseignement supérieur auquel s'ajoute un axe transversal autour de la décarbonation des activités de l'université. L'ensemble de la communauté universitaire est concerné.

Je sais pouvoir compter sur la mobilisation de chacune et chacun d'entre vous pour relever les défis d'aujourd'hui et construire les solutions de demain pour affirmer notre université comme un établissement responsable et durable.

I Table des matières

Mot de la présidente	p.2
Présentation de l'université	p.4
Contexte	p.5
Les 6 axes du schéma DD&RSE	p.13
Axe 1 : Gouvernance : Promouvoir le rôle moteur de l'université en matière de DD&RS à toutes les échelles territoriales	p.15
Axe 2 : Formation : Intégrer la transition écologique pour un développement soutenable dans la formation des apprenants et des personnels	p.19
Axe 3 : Recherche : Soutenir la transition écologique pour un développement soutenable dans la recherche et l'innovation	p.24
Axe 4 : Décarbonation : Poursuivre la décarbonation des activités de l'université	p.28
Axe 5 : Environnement : Maîtriser et diminuer l'empreinte environnementale de l'université en prenant en compte les impacts sur la santé	p.33
Axe 6 : Politiques sociales : Renforcer et assurer la visibilité des actions de politiques sociales et de qualité de vie au travail	p.38
Annexes	p.43
1. Le référentiel et le label DD&RS	p.44
2. Trajectoire des auto-évaluations du référentiel DD&RS de l'université de Poitiers	p.45
3. Calendrier de mise en œuvre des actions par axe	p.46
4. Tableau de synthèse des indicateurs et des cibles	p.59

I Présentation de l'université

Carte d'identité



30 000
étudiants



4 000
étudiants internationaux de 136
pays différents



3 000
personnels dont **1 600**
enseignants chercheurs



6
villes (Poitiers, Angoulême,
Niort, Futuroscope,
Segonzac, Châtelleraut)



14
composantes dont **5** instituts,
et **2** écoles d'ingénieurs



5
Instituts fédératifs de recherche (IFR) qui
fédèrent 37 unités de recherche, dont 13
en mixité avec le CNRS ou l'INSERM

Nos valeurs



**Responsable
et durable**



**Ouverte
et engagée**



**Solidaire
et inclusive**

Nos axes stratégiques



**Équilibrer les dynamiques
formation et recherche**



**Développer l'interdisciplinarité
scientifique**



**Affirmer un établissement
responsable**

Contexte :

**Une stratégie d'établissement
qui structure un engagement
pour la durabilité**



Les grandes étapes de notre engagement

L'ambition globale de l'université de Poitiers est de tendre vers un modèle d'établissement où la responsabilité sociale ou sociétale des universités (RSU) est présente à tous les niveaux décisionnels. L'établissement inscrit ainsi sa trajectoire dans le modèle humaniste, citoyen et durable de l'**Université dans la Cité**, qui affirme la durabilité et la qualité comme exigences pour une université responsable. Pour démontrer cet engagement, l'établissement est devenu **l'une des deux premières universités françaises** bénéficiant du label national DD&RS en 2016.

Depuis 2020, l'université de Poitiers coordonne l'alliance universitaire européenne EC2U, avec laquelle elle a identifié trois Objectifs de Développement Durable (ODD) prioritaires sur les 17 proposés par l'Organisation des Nations Unis. Ces 3 ODD prioritaires sont en cohérence avec le potentiel scientifique de l'établissement et les caractéristiques de son territoire :



Bonne santé et bien-être



Éducation de qualité



Villes et communautés durables

Ces trois ODD prioritaires multisectoriels, interdisciplinaires et interconnectés sont particulièrement lisibles à l'international et constituent un cadre favorable pour renforcer notre trajectoire européenne et répondre aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés. Ils sont au cœur de la stratégie globale de l'université et sont déclinés pour chaque objectif et action du schéma DD&RSE.

- 2009** — Première auto-évaluation DD&RS de l'université sur la base du référentiel national dit "Plan vert" de l'enseignement supérieur (article 55 de la loi n°2009-967 du 3 août 2009).
- 2014** — Adoption d'une première stratégie de développement durable et de responsabilité sociétale.
- 2016** — Première obtention du label DD&RS pour une durée de 4 ans, reconnaissance nationale de son engagement.
- 2017** — Adoption d'un schéma directeur de développement durable définissant objectifs et plan d'actions dans le domaine environnemental (S3D).
- 2019** — Adoption du schéma directeur et du premier plan d'actions (2019-2022) pour l'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT).
- 2021** — Lauréat du projet d'excellence Up-Squared (Up²), visant à faire de l'université un établissement 100 % responsabilité sociétale des universités (RSU) en 10 ans.
- 2021** — Adoption des axes stratégiques de l'université, à 5 et 10 ans, dont celui de s'affirmer en tant qu'établissement responsable.
- 2022** — Adoption du projet d'administration de l'établissement avec un objectif de diffusion des pratiques DD&RS au sein de l'ensemble des services.
- 2022** — Renouvellement pour 4 ans du label DD&RS, consolidant les efforts déjà entrepris.
- 2023** — Adoption d'un schéma directeur de la vie de campus, en lien avec le schéma académique régional du bien-être, de la vie et de la réussite étudiante.
- 2023** — Signature du Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance qui structure l'engagement DD&RS de l'établissement.

Une stratégie déployée à travers nos réseaux régionaux et européens

L'université de Poitiers participe activement à plusieurs réseaux universitaires pour renforcer sa stratégie en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Ces collaborations ont pour objectif de favoriser le partage de connaissances, la mutualisation des ressources et la mise en œuvre de projets novateurs. Notre trajectoire internationale passe par le déploiement de partenariats privilégiés stratégiques afin de renforcer notre recherche et nos formations.

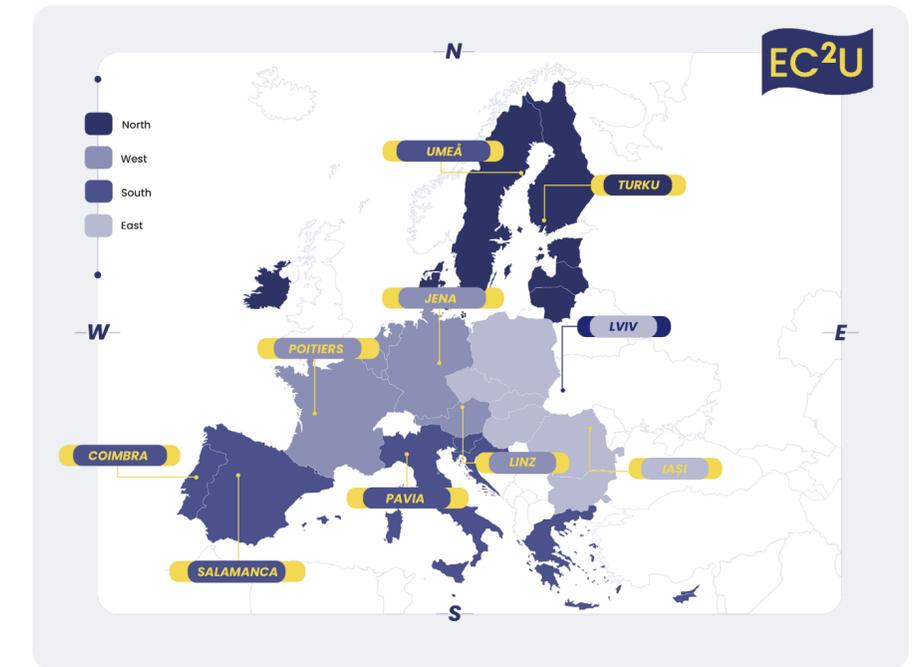


- Au niveau territorial, l'**alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine*** regroupe 13 établissements, sous la coordination de l'université de Poitiers, qui adhèrent pleinement à la stratégie commune visant à répondre de façon interdisciplinaire et partenariale aux trois ODD prioritaires mentionnés précédemment. Elle contribue également à une structuration cohérente des actions en matière de formation et de recherche et elle soutient le développement d'une offre éducative intégrant pleinement les enjeux de durabilité, tout en améliorant la qualité de vie sur les campus.

* Université de Poitiers, CHU de Poitiers, ISAE-ENSMA, CNRS, INSERM, INRAE, IH2EF, CANOPE, CNED, EESI, CREPS de Poitiers, Science Po, CROUS



- Au niveau européen, l'université de Poitiers coordonne l'alliance **EC2U (European Campus of City-Universities)**, qui regroupe neuf universités européennes et une université associée, avec pour objectif de développer un espace innovant de coopérations, d'échanges et de mobilités pour les étudiants et le personnel. Le réseau met en œuvre des initiatives comme l'Institut Virtuel des Villes et Communautés Durables (VISCC), le développement de masters conjoints, l'organisation d'écoles d'été sur les thématiques du DD&RS ou le projet «Recherche et innovation pour les villes – citoyens» (RI4C2). Cf. carte ci-dessus.



- Enfin, toujours au niveau européen, l'établissement est membre du Groupe Coimbra, fondé en 1985 et rassemblant 40 universités européennes pluridisciplinaires. Le groupe de Coimbra a pour objectif de promouvoir entre ses membres l'internationalisation, la collaboration universitaire, l'excellence dans l'apprentissage et la recherche et le service à la société. Il a également vocation à peser dans les choix stratégiques de la communauté européenne, notamment pour répondre aux enjeux DD&RS tels qu'exprimés en 2025 dans la déclaration de Durham.

Une stratégie qui s'appuie sur plusieurs projets structurants portés par l'université



Le projet Up-Squared (Up²)

ambitionne de transformer l'université de Poitiers vers un modèle d'université plus durable. Il a pour principaux objectifs de :

- Structurer une démarche scientifique interdisciplinaire et internationale pour répondre aux enjeux de développement durable, notamment à travers des appels à projets internes visant à créer de véritables tremplins pour les équipes de recherche;
- Consolider le lien entre la formation et la recherche en créant des programmes gradués interdisciplinaires afin de regrouper des masters autour des thématiques globales de développement durable.



Le projet NCU ELANS

qui œuvre pour la réussite de tous les étudiants en licence générale, en s'appuyant notamment sur :

- La diversification des parcours de formation avec la possibilité pour l'étudiant de suivre et de s'orienter sur cinq parcours différents;
- Le déploiement de compétences transversales en langues vivantes, numérique et recherche documentaire;
- Le renforcement de l'accompagnement des étudiants avec des enseignants référents, un accompagnement spécifique pour les étudiants du parcours «Oui si» et un parcours Rebond pour les étudiants en défaut d'orientation.



Le projet ADESR – Impact-Up

qui permet d'appuyer les enseignants-chercheurs sur la réponse aux appels à projet européens, ainsi que de déployer de nouvelles actions de formation tout au long de la vie.

D'autres projets structurants peuvent être mentionnés tels que le projet **Dem'UP** (lauréat 2022) au service de la réussite des étudiants grâce à des dispositifs de mise en situation pédagogique, le projet **CODA** (lauréat 2021) qui permet de mieux accompagner les lycéens et lycéennes dans leur choix d'orientation, ou encore le projet **SAPS** (lauréat 2021) pour appuyer la démarche de l'université en matière de diffusion de la culture scientifique.



La démarche Services Plus (SP+)

L'université de Poitiers est l'une des 5 retenues pour tester et déployer cette démarche nationale visant à améliorer les services rendus à l'utilisateur. Ce programme d'amélioration continue, engagé dès octobre 2023, est entré dans sa phase opérationnelle à la rentrée 2024, après une enquête réalisée auprès de la communauté étudiante. Deux composantes ainsi que des services centraux et communs volontaires ont permis de dégager plusieurs chantiers d'amélioration (accueil, scolarité, étudiants à besoins particuliers, notation, réorientation...). Le déploiement général de la démarche au sein de l'université se poursuivra sur plusieurs années avec un objectif de labellisation.

Une stratégie inscrite dans un cadre réglementaire et des priorités nationales

- Les Lois Grenelle I (2009) et Grenelle II (2010) ont introduit l'obligation pour les établissements d'élaborer des «Plans Verts», intégrant le développement durable dans la gestion des campus et les activités pédagogiques. La Loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche (2013) a renforcé cette dynamique en faisant du développement durable une mission centrale des universités.
- Le référentiel DD&RS, établi en 2010 (rénové en 2012, 2015 et 2021), a structuré la démarche d'auto-évaluation DD&RS autour de cinq axes : stratégie et gouvernance, enseignement et formation, recherche et innovation, gestion

environnementale, politique sociale. Il sert de base pour les établissements engagés dans l'obtention du label DD&RS.

- Le Plan climat-biodiversité de 2022 impose aux universités d'élaborer un Schéma Directeur DD&RSE, axé sur la décarbonation des activités (-55 % des émissions d'ici 2030), la sobriété énergétique conformément au Décret Tertiaire (article 175 de la loi Elan: -40 % de consommation d'énergie d'ici 2030) et la gestion durable des ressources.
- Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies orientent nos actions en intégrant les dimensions environnementales, sociales et économiques.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Une stratégie collective pour construire le nouveau schéma

L'université de Poitiers a fait le choix de structurer son schéma DD&RSE autour de 6 axes, en cohérence avec les directives ministérielles et l'articulation du Référentiel DD&RS.

Le pilotage stratégique de la démarche

Suivi au plus haut niveau par la présidente et le directeur général des services, un comité de pilotage a été mis en place avec les vices-présidences et les directions générales adjointes concernées. La forme retenue pour ce schéma consiste en six axes : cinq axes thématiques et un axe transversal.

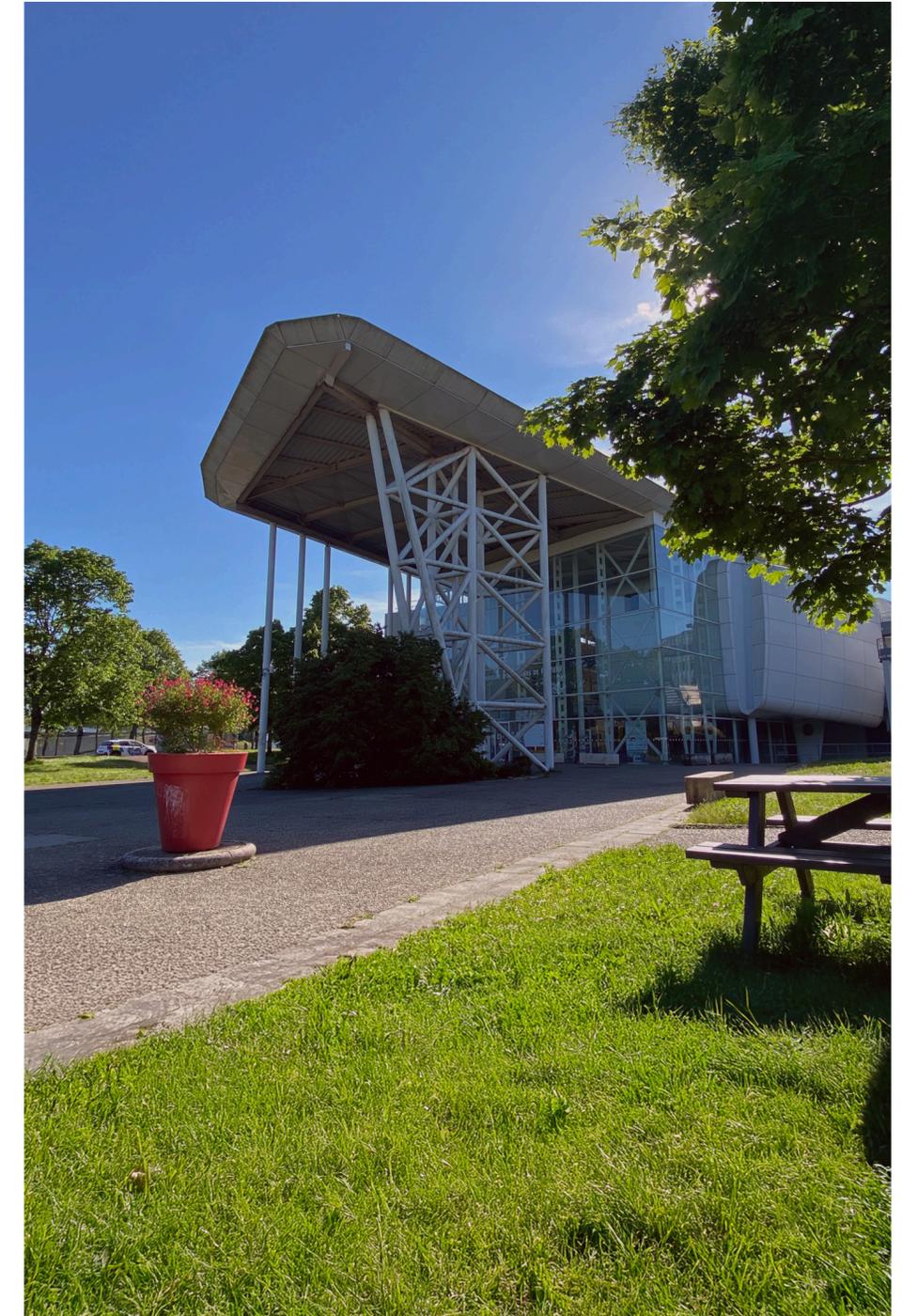
Cinq axes "thématiques"

Gouvernance et stratégie, Formation et enseignement, Recherche et innovation, Environnement, Responsabilité sociétale. Sur chacun de ces axes, et sur des thèmes précis (achats, transition écologique et développement soutenable (TEDS) dans la formation, bilan des émissions de gaz à effet de serre (BGES) des laboratoires, biodiversité des campus, qualité de la vie et du travail

(QVT)...), des échanges ont été organisés au cours de l'année 2024 visant à expliquer la démarche et partager l'état des lieux, à présenter le référentiel et l'auto-évaluation de l'université et à répondre aux interrogations sur les objectifs visés par le futur schéma.

Un axe transversal sur la décarbonation

Reprenant la méthodologie suivie pour la réalisation du plan de sobriété, des groupes de travail par communauté métiers (directions d'unités de recherche, assesseurs à la pédagogie, responsables administratifs, responsables patrimoine et logistique,...) ont été organisés pour faire le bilan du plan de sobriété, présenter le BGES de l'université, dégager des pistes d'actions autour de la décarbonation des activités, de la mobilité et des achats. Ces travaux ont nourri l'axe décarbonation du présent schéma.



I Un schéma intégrateur

Une démarche et un schéma directeur DD&RSE qui rassemblent l'ensemble des autres schémas directeurs autour de ses six axes stratégiques (cf. illustration) en renforçant la capacité de l'établissement à agir de façon cohérente et ambitieuse, en lien avec le projet d'administration et au service de la transition écologique et sociétale :

- Le schéma directeur du numérique, orienté vers une transformation digitale durable.
- Le schéma directeur de développement durable (S3D), garant de la transition écologique des campus.
- Le schéma directeur handicap, qui favorise l'inclusion.

- Le plan de mobilité, qui contribue à la décarbonation de l'université.
- Le plan d'action pluriannuel pour l'égalité femmes-hommes et contre les discriminations, porteur d'équité et de diversité.
- Le schéma de vie étudiante et de campus, qui vise à améliorer les conditions de vie sur les campus.
- Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI), qui accompagne la transformation durable de l'université.
- Le schéma directeur de la qualité de vie au travail (QVT), centré sur le bien-être des personnels.

Les 6 axes du schéma directeur DD&RSE de l'université de Poitiers – 2025-2030

Principaux schémas structurants de l'université	Gouvernance et stratégie	Formation et enseignement	Recherche et innovation	Environnement	Politiques sociales	Décarbonation
Schéma directeur du numérique	●	●	●			●
Schéma directeur de développement durable	●			●	●	●
Schéma directeur handicap	●	●	●		●	
Plan de mobilité	●	●	●	●	●	●
Plan d'action pluri-annuel pour l'égalité femmes-hommes et contre les discriminations	●	●	●		●	
Schéma directeur de vie étudiante et de campus	●	●		●	●	●
Schéma pluriannuel de stratégie immobilière	●	●	●	●		●
Schéma directeur de la qualité de vie au travail	●	●	●		●	

12 chiffres clés pour illustrer l'engagement de l'université sur le DD&RS

Axe 1 Gouvernance

1ère

université labellisée DD&RS en 2016, avec Université Paris Nanterre

9

partenaires de l'alliance européenne EC2U tournée vers les 3 ODD prioritaires

Axe 2 Formation

120

étudiants par promotion en école d'ingénieurs spécialisée dans le domaine de l'environnement

6

open-badges pour une formation certifiante en faveur des personnels sur le B.A.-BA du climat du CNED

Axe 3 Recherche

1

chaire Biodiversité, créée en 2021

5M€

pour le COMP, soutenant la signature DD&RS de l'université

Axe 4 Décarbonation

100%

d'électricité issue de sources renouvelables

300

vélos gratuits à Poitiers pour les étudiants

Axe 5 Environnement

35

hectares de jardin botanique

7

hectares gérés en éco-pâturage

Axe 6 Politiques sociales

87/100

index d'égalité professionnelle

1 000

étudiants en situation de handicap accompagnés

**Les 6 axes
du schéma DD&RSE**



■ Vision d'ensemble

Axe 1 : Gouvernance

Promouvoir le rôle moteur de l'université en matière de DD&RS à toutes les échelles territoriales

- 1.1 Formaliser la politique DD&RS de l'université et l'adapter aux enjeux
- 1.2 Assurer le déploiement de la stratégie DD&RS dans toutes les structures de l'université
- 1.3 Contribuer avec nos parties prenantes à la construction d'une société responsable

Axe 4 : Décarbonation

Poursuivre la décarbonation des activités de l'université

- 4.1 Finaliser la décarbonation des énergies et développer la production renouvelable
- 4.2 Réduire l'impact environnemental des mobilités
- 4.3 Adopter une stratégie numérique responsable
- 4.4 Formaliser la politique d'achat responsable de l'université

Axe 2 : Formation

Intégrer la transition écologique pour un développement soutenable dans la formation des apprenants et des personnels

- 2.1 Déployer un socle commun pour le 1er cycle
- 2.2 Former les personnels enseignants et plus largement l'ensemble de la communauté
- 2.3 Intégrer le DD&RS dans les enseignements disciplinaires
- 2.4 Viser les métiers DD&RS de demain

Axe 5 : Environnement

Maîtriser et diminuer l'empreinte environnementale de l'université en prenant en compte les impacts sur la santé

- 5.1 Conduire la stratégie de promotion, préservation et restauration de la biodiversité sur les différents campus
- 5.2 Assurer la qualité de l'air et préserver la ressource en eau sur les différents sites
- 5.3 Diminuer les déchets dans une logique de réemploi et assurer leur élimination de façon responsable
- 5.4 Promouvoir une alimentation responsable et accessible au plus grand nombre (prestataires, CROUS, épiceries, partenaires)

Axe 3 : Recherche

Soutenir la transition écologique pour un développement soutenable dans la recherche et l'innovation

- 3.1 Intégrer le DD&RS dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement
- 3.2 Favoriser les interactions science et société
- 3.3 Favoriser une recherche responsable et éthique en lien avec les enjeux DD&RS

Axe 6 : Politiques sociales

Renforcer et assurer la visibilité des actions de politiques sociales et de qualité de vie au travail

- 6.1 Favoriser une politique humaine et sociale d'égalité et de diversité au sein des personnels
- 6.2 Renforcer le développement et la valorisation des compétences, notamment DD&RS dans l'évolution des métiers
- 6.3 Déployer la politique de qualité de vie sur tous les campus de l'université
- 6.4 Favoriser une politique d'égalité des chances pour les étudiants

Axe 1 :

**Promouvoir le rôle
moteur de l'université
en matière de DD&RS
à toutes les échelles
territoriales**



Objectif 1.1
**Formaliser la politique
DD&RS de l'université
et l'adapter aux enjeux
écologiques et sociétaux**

Objectif 1.2
**Assurer le déploiement
de la stratégie DD&RS
dans toutes les structures
de l'université**

Objectif 1.3
**Contribuer avec nos
parties prenantes à
la construction d'une
société responsable**

Objectif 1.1

Formaliser la politique DD&RS de l'université et l'adapter aux enjeux écologiques et sociétaux

INDICATEUR

Part des élus des instances de l'université formés

CIBLE

100% en 2025

ODD PRINCIPAL



ODD CONTRIBUTIFS



Depuis plusieurs années, l'université a initié une stratégie de développement durable et de responsabilité sociétale, lui permettant d'obtenir le label DD&RS en 2016 et de le renouveler en 2022. Fortement porté politiquement, le DD&RS fait partie de la signature de l'établissement. Il s'appuie sur plusieurs projets structurants et se décline à travers les principaux schémas stratégiques de l'établissement, mais aussi auprès des services à travers le projet d'administration de l'université.

Cet objectif doit nous permettre de mobiliser plus largement, au-delà de la gouvernance, l'ensemble des parties prenantes de l'université (élus, personnels, étudiants, territoires), à travers l'animation de réseaux internes, la sensibilisation et l'animation des réseaux d'acteurs, l'adoption d'une communication responsable ainsi qu'une prise en compte systémique des enjeux DD&RS dans les dialogues stratégiques.

ACTIONS

1.1.1

Piloter et évaluer la démarche de DD&RS en associant les parties prenantes

- Sensibiliser et former la gouvernance et les élus des différentes instances 2025
- Solliciter les comités des partenaires intégrant les membres de l'alliance et les différents territoires 2027
- Evaluer la démarche DD&RS en mettant en place une assemblée participative incluant des personnels et des étudiants 2026

1.1.2

Adopter et déployer une communication responsable

- Rédiger et diffuser une charte de la communication responsable 2025
- Mettre à jour et enrichir la rubrique DD&RS du site internet 2025
- Constituer et animer la communauté DD&RS sous IRIS 2026
- Réaliser et promouvoir le « Printemps durable » 2025

1.1.3

Maintenir la signature Etablissement et la labellisation DD&RS

- Maintenir l'ambition DD&RS dans les différents dialogues stratégiques entre la présidence et les composantes 2026
- Assurer le renouvellement du label en fonction de son évolution 2026
- Réaliser l'auto-évaluation sur la Plateforme d'Évaluation de la Responsabilité Sociétale des Établissements d'Enseignement Supérieur (PERSEES) et la valider 2025

Objectif 1.2

Assurer le déploiement de la stratégie DD&RS dans toutes les structures de l'université

INDICATEUR

Part des encadrants ayant des objectifs DD&RS dans leur EPI

CIBLE

100% en 2027

ODD PRINCIPAL



ODD CONTRIBUTIFS



Avec une stratégie DD&RS adoptée par le conseil d'administration et un projet d'administration déclinant ces enjeux, une vice-présidence dédiée et un portage au niveau de la direction générale des services, l'université de Poitiers s'est donnée les moyens d'opérationnaliser les pratiques DD&RS. À titre d'exemple, l'inclusion des critères DD&RS dans les marchés publics a été instaurée dès 2009 et la présence d'un manager énergie a été décidée dès 2015.

Ce schéma est l'occasion, au-delà du renforcement des équipes opérationnelles plus spécifiquement chargées du déploiement DD&RS, d'impliquer l'ensemble des services de l'université à travers l'évolution des fiches de poste des encadrants, mais aussi au travers du dialogue de gestion impliquant les différents métiers (finances, RH, patrimoine, SI...). Ce déploiement opérationnel va nécessiter la montée en puissance du système de pilotage DD&RS de l'université.

ACTIONS

1.2.1

Affecter les moyens nécessaires à la conduite de la démarche DD&RS

- Instituer une mission DD&RS coordonnant le pilotage et le suivi des actions du présent Schéma directeur en lien avec les différents services de l'université — 2028
- Créer et animer un réseau de référents DD&RS couvrant tous les champs de l'activité de l'université — 2026
- Pérenniser le COPIL DD&RS pour le pilotage et le suivi du déploiement — 2025

1.2.2

Intégrer les enjeux DD&RS dans les différentes structures de l'université

- Identifier les compétences DD&RS par filières métiers — 2026
- Inclure les enjeux DD&RS dans les dialogues de gestion métiers : RH, Finances, Patrimoine, Informatique... — 2026
- Décliner les enjeux DD&RS au niveau des fiches d'entretien professionnel des encadrants — 2027

1.2.3

Faire du projet d'administration un outil de mobilisation de la communauté et de diffusion de la démarche DD&RS

- Promouvoir des actions permettant de faire vivre les valeurs de l'université — 2025
- Articuler les objectifs du projet d'administration avec les ODD prioritaires — 2025
- Évaluer les objectifs et diffuser les résultats obtenus auprès de la communauté — 2027

Objectif 1.3

Contribuer avec nos parties prenantes à la construction d'une société responsable

INDICATEUR

Part des personnels ayant suivi le B.A.-BA du Climat ou module équivalent

CIBLE

25% en 2028

ODD PRINCIPAL



ODD CONTRIBUTIFS



Fortement ancrée dans ses territoires, l'université déploie des initiatives avec ses parties prenantes telles que le "B.A.-BA du Climat" du centre national d'enseignement à distance (CNED), qui offre une base de formation pour la communauté universitaire aux enjeux de la transition écologique, ou l'opération "Agir ensemble" de l'AVUF (Association des villes universitaires de France), menée avec ses partenaires, pour sensibiliser aux écogestes. Elle participe activement aux initiatives et dispositifs locaux et contribue activement à une société responsable.

L'ambition de l'université est de systématiser les actions de sensibilisation (modules de formation, fresques DD&RS, concours et labels nationaux...) afin de couvrir l'ensemble des parties prenantes internes de l'université et tout particulièrement en agissant auprès des étudiants, à travers un label associatif et la mobilisation de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus). Elle continue également à jouer tout son rôle d'université dans la Cité en se mobilisant au sein des réseaux nationaux et auprès des territoires.

ACTIONS

1.3.1

Poursuivre le sensibilisation des personnels et étudiants

- Généraliser la formation aux enjeux DD&RS pour l'ensemble des personnels — 2026
- Intégrer la réalisation de Fresques DD&RS dans le cadre du mois d'accueil — 2025
- Décliner les campagnes et dispositifs nationaux (Agir ensemble, Cube, RESES...) — 2025

1.3.2

Encourager les initiatives de la communauté

- Renforcer la dimension DD&RS dans l'obtention du label associatif — 2025
- Mobiliser la CVEC dont le FSDIE pour soutenir les initiatives — 2026
- Mobiliser les services pour accompagner les projets tutorés en lien avec les enjeux DD&RS — 2025

1.3.3

Prendre part aux initiatives à toutes les échelles territoriales, nationales et internationales

- Communiquer et valoriser le positionnement de l'université sur les enjeux DD&RS auprès de nos partenaires nationaux et internationaux — 2025
- Développer et promouvoir les actions DD&RS en lien avec les territoires — 2026
- Construire une cartographie des parties prenantes en lien avec les enjeux DD&RS — 2027

Axe 2 :

Intégrer la transition écologique pour un développement soutenable dans la formation des apprenants et des personnels



Objectif 2.1
Déployer un socle commun pour le 1^{er} cycle

Objectif 2.2
Former les personnels enseignants et plus largement l'ensemble de la communauté

Objectif 2.3
Intégrer le DD&RS dans les enseignements disciplinaires

Objectif 2.4
Viser les métiers DD&RS de demain

Objectif 2.1

Déployer un socle commun pour le 1er cycle

INDICATEUR

Part des étudiants formés durant le 1^{er} cycle universitaire aux enjeux du DD&RS

CIBLE

100% en 2028

ODD PRINCIPAL



ODD CONTRIBUTIFS



L'université de Poitiers va concrétiser son engagement en déployant dès 2025 un parcours commun de sensibilisation pour tous les étudiants de premier cycle, axé sur les enjeux du développement durable. Ce programme a pour objectif d'intégrer une certification au sein des cursus. En s'alignant sur la feuille de route Up-Squared et le plan Climat, l'université a démontré sa capacité à traduire ses ambitions en actions concrètes.

L'université est convaincue que la sensibilisation et la formation des futures générations doit intervenir au plus tôt au sein du cycle universitaire. Elle mobilise donc son énergie sur le premier cycle en déployant un module DD&RS spécifique, à inclure dans l'ensemble des formations à travers une pédagogie innovante et des outils d'évaluation adaptés. Cette action permettra aussi aux étudiants de valoriser leurs acquis auprès des acteurs socio-économiques (open badge par exemple).

ACTIONS

2.1.1

Concevoir et mettre en place un module de 30h commun à toutes les formations

- Identifier et concevoir les contenus par la mise en place de groupes de travail ————— 2025
- Réaliser le module sur la base notamment de ressources externes — 2025
- Évaluer les étudiants via des quiz portant sur des solutions durables et valider la compétence ————— 2026

2.1.2

Mobiliser le Pédagolab pour la scénarisation du module de 30h

- Associer le Pédagolab pour scénariser le module et garantir une approche interactive et innovante ————— 2025
- Créer une banque de contenus pédagogiques mutualisables entre les différentes formations ————— 2026

2.1.3

Mettre en place une évaluation et attester de la mise en œuvre des compétences relatives au DD&RS

- Élaborer des outils d'évaluation (tests, études de cas) pour mesurer les acquis sur les enjeux DD&RS ————— 2026
- Reconnaître dans le diplôme les connaissances liées aux enjeux DD&RS — 2028

Objectif 2.2

Former les personnels enseignants et plus largement l'ensemble de la communauté

INDICATEUR

Part des personnels formés aux enjeux du DD&RS

CIBLE

40% en 2028

ODD PRINCIPAL



ODD CONTRIBUTIFS



L'université de Poitiers accompagne la communauté universitaire vers une transformation écologique et sociétale progressive. Depuis 2023, à titre expérimental, elle propose à ses personnels une sensibilisation sur les enjeux de la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS), en partenariat avec le CNED, sous forme de modules interactifs. Les outils de communication de l'établissement sont mobilisés pour inciter la communauté des enseignants et les doctorants à se saisir des différentes ressources disponibles.

L'ambition de l'université est que tout nouvel arrivant bénéficie d'une formation aux enjeux DD&RS, intégrant des blocs thématiques (climat, énergie, mobilité...), rendue accessible grâce à des modules et des pratiques pédagogiques innovantes et diversifiées, permettant un suivi synchrone et asynchrone. Les outils de communication de l'établissement seront mobilisés pour inciter l'ensemble de la communauté universitaire à se saisir de ces nouvelles formations.

ACTIONS

2.2.1

Organiser un parcours de formation obligatoire pour les nouveaux arrivants et l'ouvrir à tous les personnels

- Identifier les contenus clés à inclure et prévoir une structure modulaire, avec des blocs thématiques (climat, énergie, mobilité durable...) — 2027
- Prévoir des pratiques pédagogiques adaptées et variées en intégrant des ressources accessibles en ligne afin de permettre une participation asynchrone — 2027
- Inclure le parcours dans le programme d'intégration des nouveaux arrivants et proposer des sessions complémentaires tout au long de l'année pour les autres personnels intéressés — 2028

2.2.2

Développer et valoriser les compétences DD&RS

- Organiser une campagne de communication pour inciter les personnels à participer aux formations DD&RS — 2028
- Remettre une attestation officielle aux participants ayant terminé le parcours de formation DD&RS — 2028
- Valoriser les formations au DD&RS dans les parcours professionnels et les promotions internes des personnels — 2028

2.2.3

Mettre en place un module TEDS pour les futurs formateurs

- Créer un module spécifique pour les étudiants MEEF et les doctorants — 2026
- Attester des connaissances des futurs formateurs — 2027

Objectif 2.3

Intégrer le DD&RS dans les enseignements disciplinaires

INDICATEUR

Part des enseignements disciplinaires intégrant les enjeux DD&RS

CIBLE

30% en 2030 avec la NOF

ODD PRINCIPAL



ODD CONTRIBUTIFS



L'université de Poitiers porte le projet d'excellence Up-Squared qui vise sa transformation en université durable. Il implique la mobilisation de l'offre de formation au service des objectifs de DD&RS, autour de trois ODD prioritaires et en partenariat avec les acteurs territoriaux. Le projet consolide les liens formation/ recherche en mettant notamment en place des programmes gradués interdisciplinaires afin de regrouper des masters autour des thématiques globales de développement durable autour des 3 ODD prioritaires. L'alliance EC2U offre un cadre de développement à un niveau européen.

En cohérence avec ce projet stratégique, l'objectif est d'inciter les responsables de formation à intégrer les enjeux DD&RS au sein des enseignements disciplinaires et de les valoriser, et/ou à créer de toute pièce des modules ou des projets DD&RS, en s'appuyant sur un fonds d'innovation pédagogique. Cette ambition se retrouve également dans l'élaboration et le déploiement d'une offre de formation continue certifiante, tournée notamment vers les enjeux de professionnalisation.

ACTIONS

2.3.1

Mettre en place un accompagnement des responsables de formation (ressources techniques et humaines)

- Former les responsables de formation via des ateliers pratiques sur l'intégration des ODD et des thématiques DD&RS ————— 2027
- Créer un guide méthodologique pour accompagner les personnels aux enjeux DD&RS dans les enseignements disciplinaires ————— 2026

2.3.2

Mettre en place un dispositif d'incitation et de soutien pour valoriser les initiatives pédagogiques intégrant le DD&RS dans les enseignements

- Cibler l'attribution de congés pédagogiques en lien avec les projets intégrant le DD&RS dans les enseignements ————— 2026
- Prendre en compte l'implication des enseignants sur la thématique du DD&RS dans la politique RH ————— 2027

2.3.3

Intégrer des enseignements en lien avec les enjeux du DD&RS dans les programmes de formation continue

- Concevoir des modules de formation continue thématiques sur le climat, la biodiversité et l'économie circulaire et encourager les apports de la recherche dans la formation ————— 2027
- Proposer des outils de valorisation pour reconnaître l'acquisition de compétences DD&RS ————— 2026
- Collaborer avec les entreprises locales pour adapter les formations DD&RS aux besoins du marché professionnel et de la FTLV ————— 2029

Objectif 2.4

Viser les métiers DD&RS de demain

INDICATEUR

Part des formations intégrant des modules spécifiques sur les enjeux DD&RS

CIBLE

100% en 2030

ODD PRINCIPAL



ODD CONTRIBUTIFS



L'université de Poitiers prépare ses étudiants aux métiers de la durabilité en développant des parcours professionnalisants. Dans cette dynamique, elle a créé une nouvelle école d'ingénieurs implantée à Niort, l'ENSAR, afin d'adapter son offre de formation aux enjeux territoriaux et sociétaux. Depuis 2009, à travers la Fondation Poitiers université, l'établissement fédère également un réseau d'acteurs publics et privés, mobilisés autour de ses axes stratégiques et en cohérence avec ses objectifs DD&RS

Cet objectif est pleinement intégré au travail sur la nouvelle offre de formation. L'université souhaite donner aux étudiants toutes les clés pour préparer et accompagner l'évolution DD&RS des métiers de demain. Pour cela, elle valorise l'engagement des étudiants dans des projets liés à ces thématiques et les accompagne dans la prise en compte des enjeux DD&RS lors de leurs expériences professionnelles. Enfin, elle structure autour d'eux un réseau de tuteurs académiques formés et de partenaires du monde socio-économique.

ACTIONS

2.4.1

Accompagner la mise en place de la Nouvelle Offre de Formation (NOF)

- Identifier les formations qui intègrent les enjeux DD&RS au-delà du module commun du cycle 1 ————— 2026
- Accompagner les personnels en charge de la promotion de la NOF pour promouvoir les métiers de demain ————— 2026
- Communiquer sur les métiers de demain visés par la NOF auprès des parties prenantes du territoire et au-delà ————— 2027

2.4.2

Reconnaitre et valoriser l'engagement DD&RS des étudiants

- Créer un dispositif de valorisation des actions DD&RS dans les parcours étudiants, comme des certificats ou des mentions spécifiques sur les diplômes ————— 2026
- Mettre en place un concours ou un prix annuel récompensant les projets étudiants innovants en matière de DD&RS ————— 2029
- Valoriser les activités associatives, bénévoles ou les projets personnels en lien avec le développement durable et flécher les financements aux actions vertueuses ————— 2027

2.4.3

Systematiser une analyse critique et évaluer l'intégration du DD&RS dans les rapports (projets tutorés, stages et/ou missions en entreprise)

- Développer un guide d'évaluation pour aider les étudiants à intégrer une analyse DD&RS dans leurs livrables d'expérience professionnelle ————— 2026
- Former les tuteurs académiques et professionnels à accompagner les étudiants dans cette analyse critique ————— 2029
- Développer les critères DD&RS dans les grilles d'évaluation des rapports de stage ou des expériences professionnelles ————— 2028

2.4.4

Renforcer le lien avec les structures du territoire engagées dans la transformation socio-écologique

- Créer un réseau de partenaires locaux (associations, entreprises, collectivités) pour identifier des opportunités de stages et d'emploi DD&RS pour les étudiants ————— 2026
- Organiser un forum annuel sur les métiers DD&RS pour mettre en relation les étudiants et les structures locales engagées ————— 2029
- Ajuster l'offre de formation 2028 en prenant en compte les nouveaux métiers DD&RS identifiés — 2027

Axe 3 :

**Soutenir la transition
écologique pour un
développement
soutenable dans la
recherche et l'innovation**



Objectif 3.1
**Intégrer le DD&RS dans
la stratégie de recherche
et d'innovation de
l'établissement**

Objectif 3.2
**Favoriser les interactions
science et société**

Objectif 3.3
**Favoriser une recherche
responsable et éthique en
lien avec les enjeux DD&RS**

Objectif 3.1

Intégrer le DD&RS dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement

INDICATEUR

Proportion de projets de recherche contribuant aux 3 ODD prioritaires

CIBLE

Évolution positive de la Sphère des ODD

ODD PRINCIPAUX



ODD CONTRIBUTIFS



L'université de Poitiers a fait avec ses partenaires de l'alliance Aliénor d'Aquitaine des enjeux du DD&RS un axe stratégique de ses activités de recherche. Des appels à projets spécifiques sont dédiés à des projets de recherche de grande ampleur et un accompagnement soutenu est apporté aux chercheurs dans leurs réponses aux appels à projets dans chacun des 3 ODD prioritaires : PEPR, chaires, projets Européens, ANR. L'établissement s'est également donné les moyens d'évaluer, dès leur élaboration, les impacts DD&RS des projets de recherche.

Au cœur de la stratégie de recherche de l'établissement et de la région Nouvelle Aquitaine l'objectif vise à affirmer et multiplier les opportunités de recherche autour des enjeux DD&RS, en lançant des appels à projet spécifiques et en labelisant les projets de recherche répondant aux 3 ODD prioritaires par exemple. Ce développement passe par un pilotage renforcé et une formation des équipes de recherche.

ACTIONS

3.1.1

Renforcer le DD&RS dans le pilotage opérationnel des activités de recherche et d'innovation

- Consolider l'intégration des principes du DD&RS au sein du pilotage des structures de recherche — 2025
- Insérer un critère DD&RS dans l'attribution des financements internes — 2027
- Former les personnels des services d'appui à la recherche et à l'innovation au DD&RS et à sa prise en compte dans les projets (recherche et innovation) — 2026
- Sensibiliser les équipes de recherche et les doctorants aux enjeux du développement durable et aux ODD prioritaires — 2026

3.1.2

Soutenir et valoriser l'intégration des enjeux DD&RS dans les travaux de recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat

- Identifier les activités des laboratoires en lien avec les ODD prioritaires et accompagner leur mise en œuvre — 2026
- Intégrer les enjeux du DD&RS dans les appels à projet internes (recherche et Innovation) — 2026
- Soutenir (pré-maturation, maturation), les projets de recherche à impact sociétal — 2026

3.1.3

Soutenir le développement de projets de recherche ou d'innovation répondant aux 3 ODD prioritaires

- Renforcer les collaborations avec des acteurs locaux, nationaux et internationaux pour co-développer ces projets de recherche en lien avec les ODD prioritaires — 2026
- Mettre en place des grilles d'évaluation pour analyser leurs impacts sociétaux dès la phase de conception des projets de recherche et d'innovation — 2025
- Mettre en place une cellule d'accompagnement avec les partenaires de l'alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine pour réduire les impacts négatifs des projets de recherche proposés et suivre les résultats — 2026

Objectif 3.2

Favoriser les interactions science et société

INDICATEUR

Suivi du nombre d'interactions et collaborations effectives des parties prenantes

CIBLE

Oui en 2026

ODD PRINCIPAUX



ODD CONTRIBUTIFS



Parmi les premières universités labellisées «Science Avec et Pour la Société» (SAPS), l'université de Poitiers a structuré de nombreuses interactions avec la société. Elle organise des événements grand public comme «Le Palais des Sciences», multiplie les actions avec l'Espace Mendès France et les autres acteurs territoriaux pour aller à la rencontre des publics, ou encore élabore des dispositifs créatifs comme le Chab'aret des sciences pour les rapprocher de la recherche. Cette visibilité scientifique selon les 3 ODD prioritaires bénéficie au rayonnement de l'établissement, accroît son attractivité et conforte sa signature.

Tout en élargissant les actions et les pratiques SAPS auprès de sa communauté et avec ses partenaires externes, l'université s'engage à renforcer son dialogue avec la société. Cet engagement se traduit par plusieurs actions telles que des ateliers participatifs autour de ses trois ODD prioritaires, le renforcement de ses collaborations avec l'écosystème SAPS et la sensibilisation des chercheurs et des étudiants. L'université entend s'appuyer sur des tiers lieux afin d'offrir au grand public des espaces d'échanges directs avec les chercheurs.

ACTIONS

3.2.1

Consolider les acquis du label Science Avec et Pour la Société (SAPS)

- Pérenniser les dispositifs et actions du label SAPS ————— 2025
- Renforcer la co-construction et les collaborations avec les ONR, les partenaires territoriaux et nationaux ————— 2027
- Initier et accompagner les projets de sciences participatives ————— 2028

3.2.2

Favoriser la visibilité et le rayonnement des recherches

- Renforcer la diffusion, la communication et la valorisation des projets et des résultats des recherches (plateforme IRIS) ————— 2026
- Former et accompagner les chercheurs/chercheuses à la médiation et à la communication de leurs travaux et méthodes ————— 2028

3.2.3

Promouvoir et faire vivre les espaces de valorisation de la recherche

- Organiser des journées d'accueil du public pour présenter les résultats de la recherche au grand public ————— 2026
- Développer des lieux physiques ou numériques où le public peut interagir avec les chercheurs ————— 2028
- Allouer des ressources spécifiques pour l'animation et la pérennisation de ces espaces ————— 2030

Objectif 3.3

Favoriser une recherche responsable et éthique en lien avec les enjeux DD&RS

INDICATEUR

Intégration des enjeux DD&RS dans les travaux du comité d'éthique

CIBLE

Oui en 2028

ODD PRINCIPAUX



ODD CONTRIBUTIFS



L'université de Poitiers adhère à la charte nationale de déontologie des métiers de la recherche. Elle dispose également de sa propre charte de déontologie et d'éthique, d'un référent intégrité scientifique et d'un collège de déontologie. En lien avec les ODD prioritaires qu'elle promeut et dans un but de durabilité, elle déploie une politique active en matière de science ouverte. En vue d'œuvrer à une recherche intègre et responsable, l'université de Poitiers entend favoriser ces objectifs à l'occasion de l'obtention, mais aussi de la diffusion et de la valorisation des résultats de sa recherche.

L'ambition de l'université est que cette démarche éthique puisse être incarnée à travers des actions en faveur de la recherche à tous les niveaux: attraction de jeunes talents en recherche, promotion des publications de sa communauté scientifique en lien avec les enjeux DD&RS et des collaborations internationales sur ces sujets. Les résultats de ses recherches font également l'objet d'une attention particulière à travers une politique de science ouverte ambitieuse en cohérence avec les principes DD&RS.

ACTIONS

3.3.1

Favoriser l'éthique et l'intégrité scientifiques lors de l'obtention des résultats de la recherche

- Promouvoir l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique auprès des jeunes chercheurs ————— 2027
- Sensibiliser la communauté scientifique à la déontologie de la valorisation des résultats de la recherche, notamment ceux en lien les enjeux DD&RS ————— 2026
- Intégrer les enjeux DD&RS aux protocoles liés à l'éthique de la recherche ————— 2027

3.3.2

Promouvoir les résultats de la recherche en lien avec les enjeux DD&RS

- Identifier les résultats de la recherche (publication, données, codes, logiciels, brevets) en lien avec les objectifs DD&RS ————— 2026
- Encourager les résultats de la recherche issues d'une collaboration internationale et sur une thématique DD&RS, notamment dans le cadre privilégié de l'alliance européenne EC2U ————— 2026
- Promouvoir la visibilité de ces résultats dans le cadre de la politique de science ouverte de l'établissement ————— 2025

Axe 4 :

**Poursuivre
la décarbonation
des activités de
l'université**



Objectif 4.1
**Finaliser la décarbonation
des énergies et développer
la production renouvelable**

Objectif 4.2
**Réduire l'impact
environnemental
des mobilités**

Objectif 4.3
**Adopter une stratégie
numérique responsable**

Objectif 4.4
**Formaliser la politique
d'achat responsable de
l'université**

Objectif 4.1

Finaliser la décarbonation des énergies et développer la production renouvelable

INDICATEUR

Evolution des énergies

CIBLE

Moins 20% de GES en 2030

ODD PRINCIPAL



ODD CONTRIBUTIFS



Depuis 2015, l'université de Poitiers s'est fortement engagée dans une stratégie de décarbonation de son énergie, en investissant dans une chaufferie biomasse qui couvre 94% des besoins de chauffage du campus principal. Depuis 2020, 100% de l'électricité qu'elle consomme est issue de sources renouvelables. Des panneaux photovoltaïques sont installés sur plusieurs sites. Depuis plus de 10 ans, l'université investit massivement dans la rénovation énergétique de son patrimoine afin de diminuer son empreinte environnementale.

La trajectoire de décarbonation des énergies passe par la conversion des différents campus aux énergies renouvelables et le renforcement de la production photovoltaïque d'électricité. L'université entend ainsi améliorer son management énergétique: pilotage des contrats, des consommations et donc des usages en lien avec les parties prenantes et les stratégies territoriales. La sobriété est l'une des clés de la soutenabilité économique et environnementale. Elle passe par une instrumentation efficace qui permet d'agir sur les sites et les usages les plus énergivores.

ACTIONS

- 4.1.1 Finaliser la conversion des campus aux EnR (Energies Renouvelables), en lien avec les projets territoriaux**

 - Assurer le raccordement des campus aux réseaux territoriaux d'EnR en fonction des propositions territoriales (Futuroscope, Niort, Angoulême...) — 2030
- 4.1.2 Développer la production photovoltaïque pour améliorer l'empreinte énergétique de l'université**

 - Porter à 20% des besoins la part d'énergie électrique renouvelable produite localement notamment par la mise en place d'ombrières — 2029
 - Développer la production d'électricité sur les toitures lors des grosses rénovations ou les constructions neuves — 2030
- 4.1.3 Poursuivre la rénovation responsable du bâti avec un objectif ambitieux de sobriété**

 - Isoler thermiquement les bâtiments énergivores restants avec un objectif de 75 kWh/m² par an d'énergie finale — 2029
 - Finaliser le remplacement des systèmes de chauffage/ventilation énergivores par des alternatives économes — 2030
- 5.1.4 Améliorer l'articulation entre la politique de l'université et les stratégies territoriales**

 - Participer à la mise en œuvre des Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET) — 2025
 - Promouvoir la contribution de l'université à la réalisation des objectifs territoriaux — 2026
- 4.1.5 Poursuivre les actions visant la sobriété énergétique**

 - Installer des équipements connectés pour optimiser la consommation énergétique (éclairage, chauffage, ventilation) — 2028
 - Sensibiliser les étudiants et les personnels à réduire leur consommation énergétique (recherche, formation, vie de campus) — 2026

Objectif 4.2

Réduire l'impact environnemental des mobilités

INDICATEUR

Réalisation du Plan de Déplacement d'Établissement/ Campus (PDE/PDC)

CIBLE

Adoption en 2026

ODD PRINCIPAL



ODD CONTRIBUTIFS



L'université de Poitiers transforme ses espaces dans une logique d'éco-campus (cheminements piétons sécurisés, pistes cyclables, abris vélos, parking de covoiturage, véhicules électriques) favorisant les mobilités décarbonées. En lien avec les collectivités territoriales elle offre des solutions de bus et de vélos à tarifs réduits, voire gratuits (Cap sur le vélo Campus pour les étudiants à Poitiers) et mène des actions de sensibilisation (fresques de la mobilité) et de promotion (forfait mobilité durable, covoiturage, télétravail, abonnement transport...).

La stratégie de l'établissement passe par l'élaboration d'un nouveau plan de déplacement pour les personnels et les étudiants, en forte association avec les autorités régulatrices des transports. Des enquêtes régulières doivent permettre d'adapter les dispositifs en fonction des besoins et de l'évolution des pratiques. Au-delà des déplacements du quotidien, l'université s'engage dans la diminution de l'empreinte carbone des mobilités liées à la formation et à la recherche. Elle vise la neutralité grâce à des mécanismes locaux de compensation.

ACTIONS

4.2.1

Réaliser des enquêtes par populations cibles et par campus pour connaître l'évolution des pratiques

- Fiabiliser l'état des lieux des pratiques de mobilité des personnels et des étudiants en lien avec les territoires — 2025
- Suivre et actualiser les pratiques de mobilité des personnels et des étudiants par des enquêtes annuelles — 2026

4.2.2

Accompagner le recours aux transports en commun

- Communiquer sur les avantages économiques et environnementaux du transport en commun — 2025
- Collaborer avec les réseaux de transport en commun existants (bus, trains), pour optimiser les dessertes des campus et les horaires en fonction des besoins — 2026
- Mettre en place des titres de transport adaptés aux déplacements professionnels — 2027

4.2.3

Encourager les pratiques de mobilités durables des personnels

- Organiser des ateliers pratiques pour encourager les mobilités douces et actives — 2026
- Communiquer annuellement sur le Forfait Mobilité Durable et les aides additionnelles éventuelles — 2025

4.2.4

Analyser l'empreinte carbone des déplacements professionnels et étudiants en avion et la réduire

- Etablir un bilan annuel des déplacements en avion et de leur coût carbone en lien avec les prestataires en charge des transports — 2027
- Limiter l'empreinte carbone des mobilités étudiantes liées aux études en adoptant une charte en CFVU et en mettant en place un dispositif incitatif — 2027
- Opter pour un mécanisme de compensation locale pour viser la neutralité des trajets inévitables — 2029

4.2.5

Promouvoir le covoiturage en lien avec les collectivités territoriales

- Organiser ou relayer des événements pour promouvoir le covoiturage — 2026
- Promouvoir les applications territoriales de covoiturage sur les différents campus — 2025
- Aménager des espaces dédiés sur les campus pour le stationnement des covoitureurs — 2030

Objectif 4.3

Adopter une stratégie numérique responsable

INDICATEUR

Réalisation du schéma directeur du numérique

CIBLE

Adoption en 2025

ODD PRINCIPAL



ODD CONTRIBUTIFS



L'université de Poitiers dispose d'un parc informatique conséquent et les usages ne cessent de s'accroître. L'impact social, environnemental et économique du numérique ne peut être ignoré. L'université sensibilise étudiants et personnels à la sobriété numérique via des ateliers comme "La Fresque du Numérique" et le programme "B.A.-BA du Climat". Elle intègre ces enjeux dans ses formations avec des cours dédiés au numérique responsable et des recherches spécifiques de ses laboratoires. Une charte des bons usages encourage les mesures de sobriété.

L'ambition est de faire du schéma directeur du numérique un levier central de la stratégie de sobriété numérique, à travers des objectifs de réduction de son impact environnemental. La première priorité repose sur la sensibilisation et la formation des usagers et du personnel. La seconde concerne l'analyse des usages et l'adaptation permanente des outils pour limiter leur empreinte. Enfin la gestion optimisée du parc informatique incluant mutualisation, réparation et recyclabilité du poste au serveur, ainsi que la politique de stockage de la donnée, constitue un dernier enjeu.

ACTIONS

4.3.1

Formaliser, adopter et mettre en oeuvre le schéma directeur du numérique

- Identifier les usages numériques actuels des étudiants et des personnels et quantifier leurs impacts _____ 2025
- Adopter des objectifs de réduction de l'impact environnemental du numérique : cycle de vie, énergie, obsolescence programmée... _____ 2026
- Suivre et évaluer la mise en œuvre des actions prévues au sein du COPIL et du COSTRA du SD du numérique _____ 2027

4.3.2

Rationaliser le parc informatique et audiovisuel, en lien avec les nouveaux usages

- Réaliser un inventaire exhaustif des biens informatiques et audiovisuels pour identifier les équipements sous-utilisés ou obsolètes _____ 2026
- Promouvoir la mutualisation d'équipements audiovisuels et informatiques entre services pour limiter les doublons _____ 2025
- Prioriser l'achat d'équipements labellisés « faible consommation énergétique », réparables et recyclables _____ 2026

4.3.3

Sensibiliser les personnels et les étudiants sur l'impact environnemental du numérique

- Proposer des formations sur l'éco-conception numérique et les bonnes pratiques (réduction des mails, tri des données) _____ 2027
- Mettre en avant des chiffres concrets sur l'impact écologique du numérique à travers des affiches, vidéos ou événements dédiés _____ 2025
- Organiser des défis sur l'adoption de comportements numériques écoresponsables pour inciter à l'action collective _____ 2026

Objectif 4.4

Formaliser la politique d'achat responsable de l'université

INDICATEUR

Réalisation d'un Schéma Pluriannuel des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER)

CIBLE

Adoption en 2027

ODD PRINCIPAL



ODD CONTRIBUTIFS



Les achats constituent notre premier poste d'émission des gaz à effet de serre (33%) et sont au cœur de la stratégie de décarbonation de l'université de Poitiers. Depuis plus de 10 ans, elle intègre des clauses sociales et environnementales dans ses achats et s'engage dans les stratégies d'achat territoriales. Les résultats sont là : 20% de son électricité est produite localement, 100% du bois de chauffage consommé provient de 50km au plus, les produits d'entretien sont écolabellisés, le recours aux entreprises d'insertion locales pour des besoins ponctuels d'entretien, de service ou de travaux est devenu la règle.

L'université s'engage à formaliser sa politique d'achat responsable en élaborant un Schéma Pluriannuel des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) en lien avec ses parties prenantes. La connaissance de l'impact environnemental des achats permettra une maîtrise puis une diminution des émissions de GES d'ici 2030. L'allongement du cycle de vie des équipements passe par des clauses contractuelles de maintenance et de réparabilité, mais aussi par la facilitation du réemploi. Des actions de sensibilisation sont à mener pour encourager la sobriété et une utilisation optimale du matériel.

4.4.1

ACTIONS

Analyser les achats de l'université en fonction de leur impact environnemental

- Analyser le cycle de vie (ACV) des achats de l'université pour mesurer leurs impacts environnementaux ————— 2026
- Établir une cartographie des achats de l'université et recenser le pourcentage de critères DD&RS dans le jugement des offres ————— 2025
- Adopter des règles pour réduire les achats à fort impact carbone : plastiques, produits jetables, livraison lointaine ou dispersée ————— 2027

4.4.2

Allonger le cycle de vie de nos achats significatifs

- Mettre en place des clauses de maintenance préventive, de réparabilité et/ou des garanties étendues dans les contrats ————— 2026
- Créer une plateforme interne pour la redistribution et le réemploi des équipements inutilisés ————— 2029
- Former les utilisateurs à entretenir et utiliser les équipements de manière optimale et organiser des ateliers de revision et de réparation — 2027

4.4.3

Fiabiliser les achats énergétiques responsables, locaux et renouvelables

- Maintenir 100% d'électricité d'origine renouvelable ————— 2025
- Développer le recours à des producteurs locaux dans le respect des marchés publics ————— 2026

4.4.4

Elaborer et adopter un schéma pluriannuel des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)

- Consulter les parties prenantes et impliquer les étudiants, personnels et fournisseurs dans la co-construction du schéma ————— 2025
- Définir des objectifs à court, moyen et long terme pour intégrer les critères sociaux et écologiques dans tous les achats ————— 2026
- Informer et former les acheteurs de l'université sur le nouveau schéma et ses modalités d'application ————— 2027
- Développer le suivi des achats d'équipement pour limiter les doublons et encadrer leur renouvellement ————— 2028

Axe 5 :

**Maîtriser
et diminuer l'empreinte
environnementale de
l'université en prenant
en compte les impacts
sur la santé**



Objectif 5.1
**Conduire la stratégie de
promotion, préservation
et restauration de la
biodiversité sur les
différents campus**

Objectif 5.2
**Assurer la qualité de l'air
et préserver la ressource
en eau sur les différents
sites**

Objectif 5.3
**Diminuer les déchets dans
une logique de réemploi et
assurer leur élimination de
façon responsable**

Objectif 5.4
**Promouvoir une
alimentation responsable
et accessible au plus grand
nombre (prestataires,
CROUS, épiceries,
partenaires)**

Objectif 5.1

Conduire la stratégie de promotion, préservation et restauration de la biodiversité sur les différents campus

INDICATEUR

Part des campus disposant d'un inventaire de biodiversité suivi

CIBLE

100% en 2030

ODD PRINCIPAL



ODD CONTRIBUTIFS



Sur son campus principal de Poitiers, l’université assure la gestion de 40 hectares d’espaces verts, avec 7 hectares laissés en friche afin de préserver des espèces rares. Engagée dans une gestion durable, elle a abandonné pesticides, herbicides et intrants chimiques depuis 15 ans et favorise la biodiversité: obtention du label "Refuge LPO", pratique de l’écopâturage, plantation de 200 espèces végétales locales. Des inventaires permettent également de connaître la biodiversité animale et végétale sur tous les campus.

L’objectif de l’établissement est de mieux inscrire les campus dans les stratégies territoriales en améliorant le pilotage de ses démarches en faveur de la biodiversité (inventaire, outils de suivi, plan de gestion...). Au-delà de la restauration des écosystèmes et de la végétalisation des campus, l’ambition est de faire de l’université et de ses campus des lieux d’expérimentation, d’étude et de formation sur la biodiversité, en lien avec nos partenaires internes et externes, associatifs, scientifiques et institutionnels.

ACTIONS

5.1.1

Actualiser les inventaires de biodiversité des campus en lien avec les parties prenantes

- Mettre en place un outil de suivi (type Système d'Information Géographique) en lien avec les services, formations et laboratoires concernés — 2026
- Mobiliser les parties prenantes environnementales pour actualiser les inventaires existants (faune et flore) — 2027
- Établir un bilan de la biodiversité en lien avec la chaire Biodiversité — 2029

5.1.2

Assurer et renforcer la gestion durable et innovante des espaces verts

- Finaliser le plan de gestion différenciée pour tous les campus — 2026
- Mesurer l’impact de l’écopâturage sur la qualité des sols et la biodiversité — 2027
- Assurer la formation professionnelle des agents pour l’évolution des pratiques — 2026

5.1.3

Restaurer les écosystèmes dégradés et renforcer la végétalisation des campus

- Mettre en place un mode de gestion des bassins d’orage propice à la biodiversité — 2026
- Assurer le renouvellement des arbres supprimés sur le principe de deux pour un afin de lutter contre les îlots de chaleur — 2029
- Assurer la désimperméabilisation des voiries dans les opérations nouvelles et de renovation — 2030

5.1.4

Insérer les campus dans les stratégies territoriales de biodiversité

- Mettre en place des parcours de biodiversité sur les campus — 2025
- Viser l’obtention de Labels territoriaux en lien avec la biodiversité — 2030

5.1.5

Faire du Jardin botanique universitaire un lieu de promotion de la biodiversité

- Développer les espaces support d’études pour la biodiversité en lien avec les formations et les laboratoires de l’université — 2026
- Viser l’obtention de la labellisation Jardin Botanique de France — 2030

Objectif 5.2

Assurer la qualité de l’air et préserver la ressource en eau sur les différents sites

INDICATEUR

Diminution de la consommation en eau

CIBLE

Moins 10% en 2028

ODD PRINCIPAL



ODD CONTRIBUTIFS



L’université de Poitiers collabore avec ATMO Nouvelle-Aquitaine pour surveiller la qualité de l’air via un réseau de 4 stations fixes. Une gestion durable des eaux est mise en œuvre avec une trame bleue, la restauration des parcours naturels des cours d’eau et des investissements pour réduire les fuites. Des formations et des recherches spécialisées en qualité de l’air et en gestion des ressources en eau renforcent l’engagement de l’université pour une empreinte environnementale réduite.

Cet objectif passe par un pilotage fin de la qualité de l’air et de la consommation des eaux (à l’échelle de l’établissement, par bâtiment, par unité de recherche...), associé à des actions de réduction des consommations (travail sur les fuites, objectifs d’économie) et de recyclage. Des dispositifs de suivi seront mis en place afin de collecter des données précises, permettant ainsi d’éliminer les sources de pollution (air/eau) et de réduire les usages les plus gourmands en ressources.

ACTIONS

5.2.1

Mettre en place un suivi et une gestion des consommations d’eau

- Réaliser une analyse des consommations d’eau par bâtiment ————— 2026
- Établir un plan pluriannuel de renouvellement des réseaux pour éviter les fuites structurelles ————— 2028
- Construire un tableau de bord à l’échelle de l’établissement fixant des objectifs de réduction de consommation ————— 2027

5.2.2

Diminuer la consommation en eau liée à l’activité

- Mesurer la consommation d’eau par unité de recherche ————— 2026
- Chaque fois que cela est possible, mettre en place des dispositifs de recyclage et d’économie ————— 2030

5.2.3

Mesurer la qualité de l’air intérieur et extérieur, et agir pour garantir une qualité satisfaisante

- Contrôler la qualité des rejets atmosphériques des installations scientifiques et techniques ————— 2026
- Assurer la mesure automatique de la qualité de l’air dans les amphis et mettre à disposition des sondes mobiles ————— 2028

Objectif 5.3

Diminuer les déchets dans une logique de réemploi et assurer leur élimination de façon responsable

INDICATEUR

Mesure du volume d'ordures ménagères

CIBLE

-30% en 2030

ODD PRINCIPAL



ODD CONTRIBUTIFS



L’université de Poitiers s’est engagée dans un meilleur tri de ses déchets en installant plus de 100 bases de tri, en réduisant les emballages superflus et en sensibilisant sa communauté. Des plateformes de compostage valorisent les déchets verts, tandis que des projets innovants comme la «Plastickerie» et «Electrinov» donnent une seconde vie aux plastiques et aux déchets électroniques. Le réemploi est favorisé via des initiatives de type «ressourceries» et des partenariats pour le mobilier usagé.

L’ambition est d’adopter une stratégie «zéro déchet» par des objectifs ambitieux de réduction de tout type de déchet et un meilleur suivi des pratiques individuelles et collectives. Le recyclage et la réutilisation seront systématisés. Pour cela, l’université souhaite mettre en place avec les associations étudiantes et les personnels une recyclerie à l’échelle du campus de Poitiers. Cette démarche s’appuiera sur des actions de sensibilisation et de formation visant l’adoption de pratiques écoresponsables.

ACTIONS

5.3.1

Caractériser les déchets issus des activités de l’université et assurer le bon usage du tri

- Analyser la pratique du tri mis en place par bâtiment ————— 2025
- Diminuer les ordures ménagères pour limiter le coût de leur traitement — 2027

5.3.2

Mettre en place un tableau de bord de suivi des réductions/élimination responsable des déchets

- Caractériser et quantifier les déchets dangereux par nature ————— 2025
- Construire un tableau de bord à l’échelle de l’établissement fixant des objectifs de réduction ————— 2026

5.3.3

Créer une recyclerie et accompagner les projets promouvant le recyclage et la réutilisation

- Mettre en place une recyclerie sur le campus de Poitiers en lien avec les associations étudiantes ————— 2028
- Organiser des ateliers de sensibilisation et de réparation ouverts aux personnels et étudiants ————— 2027
- Établir et valoriser le bilan du recyclage à l’échelle de l’université ——— 2029

Objectif 5.4

Promouvoir une alimentation responsable et accessible au plus grand nombre (prestataires, CROUS, épiceries, partenaires)

INDICATEUR

Part des lieux de restauration de l’université couvert par des objectifs d’alimentation responsable

CIBLE

100% en 2028

ODD PRINCIPAL



ODD CONTRIBUTIFS



L’université de Poitiers s’engage pour une alimentation responsable en accompagnant les initiatives de ses partenaires et en premier lieu du CROUS: démarche «mon Restau responsable», plats végétariens, lutte contre le gaspillage... Un "Drive fermier", des épiceries sociales et solidaires, ainsi que des Paniers bios solidaires sont disponibles pour les étudiants. Le jardin étudiant "Les Jardins d’Episs" et des partenariats locaux renforcent cet engagement, intégrant formation et sensibilisation à l’alimentation durable.

L’objectif est de renforcer et d’étendre à l’ensemble des campus l’accès à une alimentation responsable et accessible au plus grand nombre, en construisant une offre alimentaire durable et diversifiée, en lien avec nos partenaires territoriaux, au premier rang desquels figure le CROUS. La promotion des circuits courts passe par différents leviers: cafétérias, épiceries sociales et solidaires, distributeurs de denrées, paniers bios solidaires, marché annuel des producteurs locaux....

ACTIONS

5.4.1

Définir une convention cadre pour les cafétérias confiées en gestion

- Établir les attendus de l’université en matière d’alimentation responsable en lien avec les objectifs de la loi Egalim et les projets territoriaux — 2025
- Établir de nouvelles conventions pour chacun de nos points de restauration — 2026

5.4.2

Lutter contre la précarité alimentaire tout en favorisant une alimentation responsable

- Offrir pour chaque campus une offre d’épicerie sociale et solidaire — 2027
- Organiser à l’échelle de l’établissement l’offre de distributeurs de denrées et de boissons afin de veiller à la qualité et à un prix équitable — 2027

5.4.3

Promouvoir les circuits courts en lien avec les initiatives territoriales

- Organiser une offre de paniers bios solidaires pour tous les campus s’appuyant sur les circuits courts et les partenaires territoriaux — 2027

Axe 6 :

Renforcer et assurer la valorisation des actions de politiques sociales et de qualité de vie au travail et d'études



Objectif 6.1
Favoriser une politique humaine et sociale d'égalité et de diversité au sein des personnels

Objectif 6.2
Renforcer le développement et la valorisation des compétences, notamment DD&RS dans l'évolution des métiers

Objectif 6.3
Déployer la politique de qualité de vie sur tous les campus de l'université

Objectif 6.4
Favoriser une politique d'égalité des chances pour les étudiants

Objectif 6.1

Favoriser une politique humaine et sociale d'égalité et de diversité au sein des personnels

INDICATEUR

Part des personnels formés aux questions d'égalité et de diversité

CIBLE

50% en 2030

ODD PRINCIPAL



ODD CONTRIBUTIFS



L'université de Poitiers a adopté un plan d'actions pluriannuel 2024-2026 pour réduire les écarts de rémunération femmes-hommes, garantir l'égalité d'accès aux postes, et lutter contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles (VSSD). Un réseau de proximité de référents égalité-diversité et une cellule d'écoute contre les VSSD ont été mis en place. En 2023, l'index d'égalité professionnelle a atteint 87/100. De même, l'établissement met en œuvre son schéma directeur du handicap élaboré en 2021.

Le déploiement des actions prévues dans le plan pluriannuel 2024-2026 permet d'incarner l'engagement de l'université à promouvoir l'égalité femmes-hommes, à lutter contre les discriminations et à construire une université inclusive et équitable. Une plateforme de lutte contre les VSSD est proposée. Un nouveau schéma directeur du handicap est en cours de préparation. Il inclut un volet étudiant avec plus de 1000 cas de situations de handicap accompagnées.

ACTIONS

6.1.1

Déployer le plan pluriannuel 2024-2026 pour l'égalité femmes-hommes et lutter contre toutes les discriminations

- Suivre le plan adopté en 2024 en respectant les échéances fixées — 2026
- Réaliser un bilan du plan pluriannuel 2024-2026 — 2026
- Construire le futur plan 2027-2029 — 2027

6.1.2

Poursuivre la mise en œuvre du schéma directeur du handicap 2021-2025 et préparer le plan suivant pour une université inclusive non discriminante

- Suivre le plan adopté en 2021 en respectant les échéances fixées et organiser l'évaluation avec les parties prenantes — 2025
- Rédiger le prochain schéma directeur handicap pour la période 2026-2029, pour les personnels et les étudiants — 2026
- Renouveler la convention avec le FIPHFP sur le volet "personnel" — 2030

Objectif 6.2

Renforcer le développement et la valorisation des compétences, notamment DD&RS dans l'évolution des métiers

INDICATEUR

Déclinaison DD&RS du plan de formation

CIBLE

100% en 2028

ODD PRINCIPAL



ODD CONTRIBUTIFS



L'université de Poitiers est le deuxième employeur de la Vienne avec 3000 personnels exerçant plus de 200 métiers. Elle a donc une responsabilité particulière sur ce sujet. L'établissement a déjà mis en œuvre un chantier Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC), inscrit dans le COMP signé avec l'Etat en 2023. Plusieurs dispositifs ont été mis en place, parmi lesquels un rapport social unique, une campagne d'emploi annuelle, un plan de formation, la création d'un poste de conseiller mobilité carrière, une campagne de mobilité interne ou encore un tutorat et un dispositif « vis ma vie »...

L'université veut déployer la GPEEC sur l'ensemble de l'établissement en intégrant les enjeux DD&RS, que ce soit à travers sa stratégie de recrutement ou par la construction et la mise en œuvre d'un plan de formation interne renforcé face à ces enjeux. Ainsi, l'université entend intensifier ses efforts pour intégrer pleinement les compétences DD&RS dans l'évolution des métiers et le valoriser à travers des certifications et des référentiels actualisés.

ACTIONS

6.2.1

Déployer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEEC) qui prenne en compte les enjeux DD&RS

- Exploiter les résultats de l'état des lieux de la GPEEC au sein de l'université 2026
- Réviser les lignes directrices de gestion de l'établissement en tenant compte des enjeux DD&RS 2027
- Définir les principes et les règles appliquées en matière de campagne d'emploi 2025

6.2.2

Enrichir le plan de formation avec une meilleure identification des enjeux DD&RS

- Recenser et valoriser les actions de formation existantes 2025
- Généraliser le B.A.-BA du Climat et/ou la formation TEDS de l'université pour l'ensemble des personnels 2026
- Évaluer les besoins de nouvelles formations 2027

Objectif 6.3

Déployer la politique de qualité de vie sur tous les campus de l'université

INDICATEUR

Réalisation du bilan social étudiant

CIBLE

Oui en 2027

ODD PRINCIPAL



ODD CONTRIBUTIFS



Depuis 2016, l'université de Poitiers déploie une politique de qualité de vie durable, formalisée par un plan QVCT (2019-2022) qui ciblait la prévention des risques professionnels et l'amélioration des pratiques de gestion. Le nouveau plan d'actions (2024-2028) promeut notamment la déconnexion numérique et la mise en place d'espaces de convivialité et d'échanges au travail. Un réseau des ambassadeurs et ambassadrices (QVCT) est en cours de déploiement.

Elaboré récemment, le déploiement du plan QVCT représente un fil conducteur sur cette période, avec la volonté de mieux connecter l'université aux partenaires extérieurs. L'objectif est aussi bien d'offrir aux étudiants des espaces de vie en dehors du campus que de permettre aux partenaires d'accéder aux espaces de vie au sein des campus de l'établissement. La pratique sportive pour tous est également promue à travers les nombreuses activités proposées par le SUAPS.

ACTIONS

6.3.1

Déployer le plan d'action Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) 2024-2028

- Mettre en œuvre le plan d'actions, particulièrement celles relatives à la prévention en matière de santé et de sécurité au travail ————— **2028**
- Suivre les indicateurs du plan d'actions QVCT ————— **2025**
- Garantir un accueil de qualité pour les nouveaux personnels ————— **2026**

6.3.2

Assurer la mise en œuvre du schéma directeur de vie de campus en lien avec le schéma territorial du bien-être, de la vie et de la réussite étudiante (volet QVT)

- Ouvrir le comité de suivi aux parties prenantes externes ————— **2026**
- Créer des espaces de vie étudiante extérieurs sur tous les campus ——— **2029**
- Créer des espaces de vie étudiante intérieurs sur tous les campus ——— **2030**

6.3.3

Promouvoir le QG, espace dédié à la qualité de vie au travail au bénéfice du territoire

- Organiser un planning d'utilisation des différents espaces de qualité de vie au travail du QG (H5) pour les personnels de l'université ————— **2025**
- Contractualiser avec les différents organismes du territoire pour assurer une utilisation du QG par les personnels hors de l'université ——— **2026**

Objectif 6.4

Favoriser une politique d'égalité des chances pour les étudiants

INDICATEUR

Part des composantes et services à l'étudiant engagés dans la démarche SP+

CIBLE

100% en 2030

ODD PRINCIPAL



ODD CONTRIBUTIFS



L'université de Poitiers s'est engagée dans la démarche Services Publics+ (SP+) pour mieux répondre aux attentes de ses usagers en organisant notamment un processus d'observation et de questionnement des étudiants sur la qualité des services d'accueil. L'établissement s'est également doté d'un schéma directeur de la vie de campus (2023-2028) autour de trois axes: renforcer le pilotage de la vie de campus; optimiser les collaborations internes et externes et communiquer auprès des étudiants.

Le déploiement de la démarche SP+ à l'ensemble de l'établissement est un enjeu d'amélioration continue que pourra valoriser l'obtention du label associé pour un service ou un campus. La réalisation des actions du schéma directeur de la vie de campus vise notamment à soutenir la réussite plurielle en garantissant la qualité des services de vie étudiante, que ce soit en matière de santé, d'offres culturelles et sportives, et en portant une attention renforcée aux étudiants à profil particulier.

ACTIONS

6.4.1

Améliorer l'accueil partout et pour tous grâce à la démarche Service Public + déjà engagée

- Viser la labellisation SP+ pour un service ou un campus — 2026
- Engager l'ensemble des services de l'université dans la démarche SP+ — 2030

6.4.2

Assurer la mise en œuvre du schéma directeur de vie de campus en lien avec le schéma territorial (volet Égalité des chances)

- Proposer une offre de service de santé et de prévention à l'intention des établissements d'enseignement supérieur du territoire — 2029
- Garantir une offre de vie étudiante (vie associative, culture et sport) effective et adaptée sur tous les campus — 2028
- Assurer le suivi des différentes catégories d'étudiants à profil particulier par un service de l'université — 2027

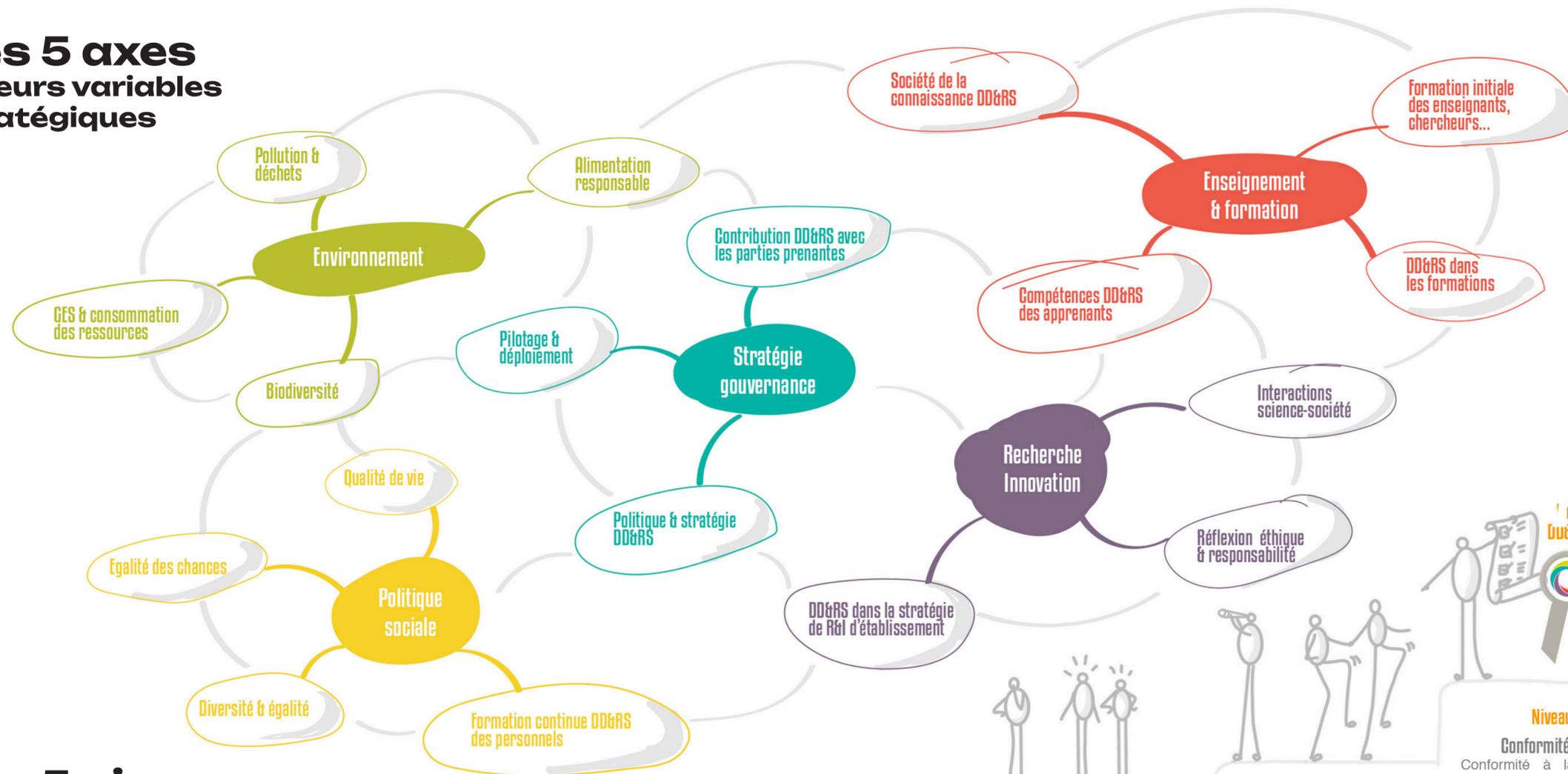
| Annexes



Référentiel et label DD&RSE

source : www.cirses.fr

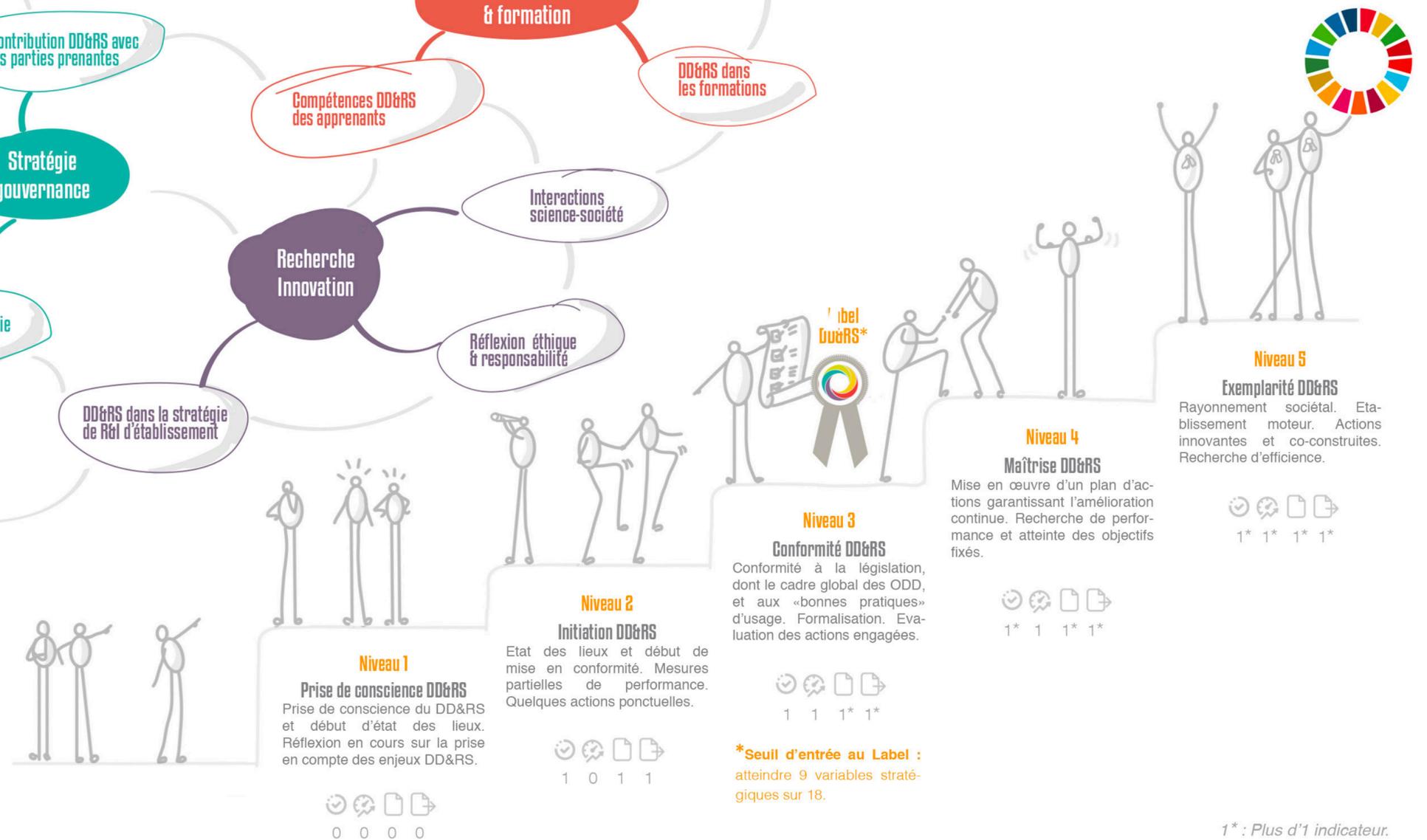
Les 5 axes et leurs variables stratégiques



Les 5 niveaux d'auto-évaluation

Les indicateurs et documents associés

- Indicateur d'état
- Indicateur de performance
- Document
- Document d'action



Trajectoire des auto-évaluations du référentiel DD&RS de l'université de Poitiers

Seuil de labellisation : au moins 9 variables avec note supérieure ou égale à 3.

2024: ○ **2030:** ●

*Pour les variables dont l'objectif pour 2030 est de maintenir les résultats de 2024, l'objectif est également indiqué en point plein.

5.4 Mettre en place une politique d'égalité des chances pour les apprenant.e.s

5.3 Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement

5.2 Favoriser et accompagner le développement des compétences, dont les compétences DD&RS, dans l'évolution des métiers

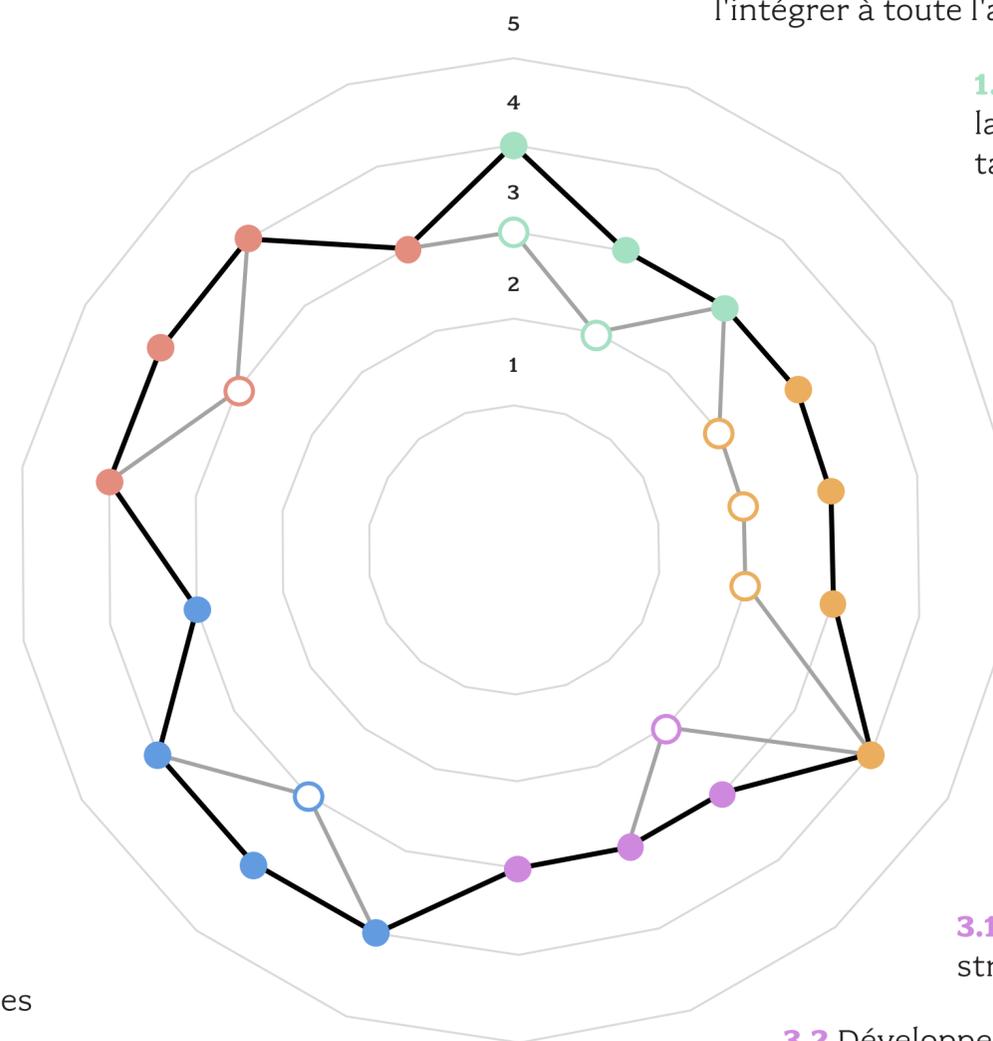
5.1 Favoriser une politique humaine et sociale d'égalité et de diversité au sein des personnels

4.4 Promouvoir une alimentation responsable accessible au plus grand nombre (sur l'ensemble de la chaîne de valeur "du champ à l'assiette")

4.3 Développer une politique en faveur de la biodiversité

4.2 Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement (dont les pollutions)

4.1 Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources



1.1 Formaliser sa politique de Responsabilité Sociétale & Développement Durable (DD&RS) et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement

1.2 Déployer (ressources humaines, techniques et financières...) et piloter la stratégie DD&RS au sein de l'Etablissement (structures, collaborateurs, tableaux de bord, ...)

1.3 Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes (internes et externes) à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économique, sociétale et environnementale

2.1 Intégrer les problématiques de DD&RS dans les programmes et enseignements

2.2 Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS des apprenant.e.s

2.3 Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS de l'université de Poitiers par les personnels acteurs de la formation et de la recherche (enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheurs/euses, doctorant.e.s...)

2.4 Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes du DD&RS

3.1 Intégrer le Développement durable et la responsabilité sociétale dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement

3.2 Développer les interactions sciences société

3.3 Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique au regard de l'exercice de la responsabilité de la recherche et de l'innovation

Calendrier de mise en œuvre des actions par axe

Axe 1 : Promouvoir le rôle moteur de l'université en matière de DD&RS à toutes les échelles territoriales	2025	2026	2027	2028	2029	2030
1.1.1 Piloter et évaluer la démarche de DD&RS en associant les parties prenantes						
Sensibiliser et former la gouvernance et les élus des différentes instances	●					
Solliciter les comités des partenaires intégrant les membres de l'alliance et les différents territoires			●			
Évaluer la démarche DD&RS en mettant en place une assemblée participative incluant des personnels et des étudiants		●				
1.1.2 Adopter et déployer une communication responsable						
Rédiger et diffuser une charte de la communication responsable	●					
Mettre à jour et enrichir la rubrique DD&RS du site internet	●					
Constituer et animer la communauté DD&RS sous IRIS		●				
Réaliser et promouvoir le « Printemps durable »	●					
1.1.3 Maintenir la signature Etablissement et la labellisation DD&RS						
Maintenir l'ambition DD&RS dans les différents dialogues stratégiques entre la présidence et les composantes		●				
Assurer le renouvellement du label en fonction de son évolution		●				
Réaliser l'auto-évaluation sur la Plateforme d'Évaluation de la Responsabilité Sociétale des Établissements d'Enseignement Supérieur (PERSEES) et la valider	●					

Axe 1 : Promouvoir le rôle moteur de l'université en matière de DD&RS à toutes les échelles territoriales	2025	2026	2027	2028	2029	2030
1.2.1 Affecter les moyens nécessaires à la conduite de la démarche DD&RS						
Instituer une mission DD&RS coordonnant le pilotage et le suivi des actions du présent Schéma directeur en lien avec les différents services de l'université				●		
Créer et animer un réseau de référents DD&RS couvrant tous les champs de l'activité de l'université		●				
Pérenniser le COPIL DD&RS pour le pilotage et le suivi du déploiement	●					
1.2.2 Intégrer les enjeux DD&RS dans les différentes structures de l'université						
Identifier les compétences DD&RS par filières métiers		●				
Inclure les enjeux DD&RS dans les dialogues de gestion métiers : RH, Finances, Patrimoine, Informatique...		●				
Décliner les enjeux DD&RS au niveau des fiches d'entretien professionnel des encadrants			●			
1.2.3 Faire du projet d'administration un outil de mobilisation de la communauté et de diffusion de la démarche DD&RS						
Promouvoir des actions permettant de faire vivre les valeurs de l'université	●					
Articuler les objectifs du projet d'administration avec les ODD prioritaires	●					
Évaluer les objectifs et diffuser les résultats obtenus auprès de la communauté			●			
1.3.1 Poursuivre le sensibilisation des personnels et étudiants						
Généraliser la formation aux enjeux DD&RS pour l'ensemble des personnels		●				
Intégrer la réalisation de Fresques DD&RS dans le cadre du mois d'accueil	●					
Décliner les campagnes et dispositifs nationaux (Agir ensemble, Cube, RESES...)	●					
1.3.2 Encourager les initiatives de la communauté						
Renforcer la dimension DD&RS dans l'obtention du label associatif	●					
Mobiliser la CVEC dont le FSDIE pour soutenir les initiatives		●				
Mobiliser les services pour accompagner les projets tutorés en lien avec les enjeux DD&RS	●					
1.3.3 Prendre part aux initiatives à toutes les échelles territoriales, nationales et internationales						
Communiquer et valoriser le positionnement de l'université sur les enjeux DD&RS auprès de nos partenaires nationaux et internationaux	●					
Développer et promouvoir les actions DD&RS en lien avec les territoires		●				
Construire une cartographie des parties prenantes en lien avec les enjeux DD&RS			●			

Axe 2 : Intégrer la transition écologique pour un développement soutenable dans la formation des apprenants et des personnels	2025	2026	2027	2028	2029	2030
2.1.1 Concevoir et mettre en place un module de 30h commun à toutes les formations						
Identifier et concevoir les contenus par la mise en place de groupes de travail	●					
Réaliser le module sur la base notamment de ressources externes	●					
Évaluer les étudiants via des quiz portant sur des solutions durables en validant la compétence		●				
2.1.2 Mobiliser le Pédagolab pour la scénarisation du module de 30h						
Associer le Pédagolab pour scénariser le module et garantir une approche interactive et innovante	●					
Créer une banque de contenus pédagogiques mutualisables entre les différentes formations		●				
2.1.3 Mettre en place une évaluation et attester de la mise en œuvre des compétences relatives au DD&RS						
Élaborer des outils d'évaluation (tests, études de cas) pour mesurer les acquis sur les enjeux DD&RS		●				
Reconnaître dans le diplôme les connaissances liées aux enjeux DD&RS				●		
2.2.1 Organiser un parcours de formation obligatoire pour les nouveaux arrivants et l'ouvrir à tous les personnels						
Identifier les contenus clés à inclure et prévoir une structure modulaire, avec des blocs thématiques (climat, énergie, mobilité durable...)			●			
Prévoir des pratiques pédagogiques adaptées et variées en intégrant des ressources accessibles en ligne afin de permettre une participation asynchrone			●			
Inclure le parcours dans le programme d'intégration des nouveaux arrivants et proposer des sessions complémentaires tout au long de l'année pour les autres personnels intéressés				●		
2.2.2 Développer et valoriser les compétences DD&RS						
Organiser une campagne de communication pour inciter les personnels à participer aux formations DD&RS				●		
Remettre une attestation officielle aux participants ayant terminé le parcours de formation DD&RS				●		
Valoriser les formations au DD&RS dans les parcours professionnels et les promotions internes des personnels				●		
2.2.3 Mettre en place un module TEDS pour les futurs formateurs						
Créer un module spécifique pour les étudiants MEEF et les doctorants		●				
Attester des connaissances des futurs formateurs			●			
2.3.1 Mettre en place un accompagnement des responsables de formation (ressources techniques et humaines)						
Former les responsables de formation via des ateliers pratiques sur l'intégration des ODD et des thématiques DD&RS			●			
Créer un guide méthodologique pour accompagner les personnels aux enjeux DD&RS dans les enseignements disciplinaires		●				

Annexe 3

Axe 2 : Intégrer la transition écologique pour un développement soutenable dans la formation des apprenants et des personnels	2025	2026	2027	2028	2029	2030
2.3.2 Mettre en place un dispositif d'incitation et de soutien pour valoriser les initiatives pédagogiques intégrant le DD&RS dans les enseignements						
Cibler l'attribution de congés pédagogiques en lien avec les projets intégrant le DD&RS dans les enseignements		●				
Prendre en compte l'implication des enseignants sur la thématique du DD&RS dans la politique RH			●			
2.3.3 Intégrer des enseignements en lien avec les enjeux du DD&RS dans les programmes de formation continue						
Concevoir des modules de formation continue thématiques sur le climat, la biodiversité et l'économie circulaire et encourager les apports de la recherche dans la formation			●			
Proposer des outils de valorisation pour reconnaître l'acquisition de compétences DD&RS		●				
Collaborer avec les entreprises locales pour adapter les formations DD&RS aux besoins du marché professionnel et de la FTLV					●	
2.4.1 Accompagner la mise en place de la Nouvelle Offre de Formation (NOF)						
Identifier les formations qui intègrent les enjeux DD&RS au-delà du module commun du cycle 1		●				
Accompagner les personnels en charge de la promotion de la NOF pour promouvoir les métiers de demain		●				
Communiquer sur les métiers de demain visés par la NOF auprès des parties prenantes du territoire et au-delà			●			
2.4.2 Reconnaître et valoriser l'engagement DD&RS des étudiants						
Créer un dispositif de valorisation des actions DD&RS dans les parcours étudiants, comme des certificats ou des mentions spécifiques sur les diplômes		●				
Mettre en place un concours ou un prix annuel récompensant les projets étudiants innovants en matière de DD&RS					●	
Valoriser les activités associatives, bénévoles ou les projets personnels en lien avec le développement durable et flécher les financements aux actions vertueuses			●			
2.4.3 Systématiser une analyse critique et évaluer l'intégration du DD&RS dans les rapports (projets tutorés, stages et/ou missions en entreprise)						
Développer un guide d'évaluation pour aider les étudiants à intégrer une analyse DD&RS dans leurs livrables d'expérience professionnelle		●				
Former les tuteurs académiques et professionnels à accompagner les étudiants dans cette analyse critique					●	
Développer les critères DD&RS dans les grilles d'évaluation des rapports de stage ou des expériences professionnelles				●		
2.4.4 Renforcer le lien avec les structures du territoire engagées dans la transformation socio-écologique						
Créer un réseau de partenaires locaux (associations, entreprises, collectivités) pour identifier des opportunités de stages et d'emploi DD&RS pour les étudiants		●				
Organiser un forum annuel sur les métiers DD&RS pour mettre en relation les étudiants et les structures locales engagées					●	
Ajuster l'offre de formation 2028 en prenant en compte les nouveaux métiers DD&RS identifiés			●			

Axe 3 : Soutenir la transition écologique pour un développement soutenable dans la recherche et l'innovation	2025	2026	2027	2028	2029	2030
3.1.1 Renforcer le DD&RS dans le pilotage opérationnel des activités de recherche et d'innovation						
Consolider l'intégration des principes du DD&RS au sein du pilotage des structures de recherche	●					
Insérer un critère DD&RS dans l'attribution des financements internes			●			
Former les personnels des services d'appui à la recherche et à l'innovation au DD&RS et à sa prise en compte dans les projets (recherche et innovation)		●				
Sensibiliser les équipes de recherche et les doctorants aux enjeux du développement durable et les ODD prioritaires		●				
3.1.2 Soutenir et valoriser l'intégration des enjeux DD&RS dans les travaux de recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat						
Identifier les activités des laboratoires en lien avec les ODD prioritaires et accompagner leur mise en œuvre		●				
Intégrer les enjeux du DD&RS dans les appels à projet internes (recherche et Innovation)		●				
Soutenir (pré-maturation, maturation), les projets de recherche à impact sociétal		●				
3.1.3 Soutenir le développement de projets de recherche ou d'innovation répondant aux 3 ODD prioritaires						
Renforcer les collaborations avec des acteurs locaux, nationaux et internationaux pour co-développer ces projets de recherche en lien avec les ODD prioritaires		●				
Mettre en place des grilles d'évaluation pour analyser leurs impacts sociétaux dès la phase de conception des projets de recherche et d'innovation	●					
Mettre en place une cellule d'accompagnement avec les partenaires de l'alliance universitaire Aliénor d'Aquitaine pour réduire les impacts négatifs des projets de recherches proposés et suivre les résultats		●				

Axe 3 : Soutenir la transition écologique pour un développement soutenable dans la recherche et l'innovation	2025	2026	2027	2028	2029	2030
3.2.1 Consolider les acquis du label Science Avec et Pour la Société (SAPS)						
Pérenniser les dispositifs et actions du label SAPS	●					
Renforcer la co-construction et les collaborations avec les ONR, les partenaires territoriaux et nationaux			●			
Initier et accompagner les projets de sciences participatives				●		
3.2.2 Favoriser la visibilité et le rayonnement des recherches						
Renforcer la diffusion, la communication et la valorisation des projets et des résultats des recherches (plateforme IRIS)		●				
Former et accompagner les chercheurs/chercheuses à la médiation et à la communication de leurs travaux et méthodes				●		
3.2.3 Promouvoir et faire vivre les espaces de valorisation de la recherche						
Organiser des journées d'accueil du public pour présenter les résultats de la recherche au grand public		●				
Développer des lieux physiques ou numériques où le public peut interagir avec les chercheurs				●		
Allouer des ressources spécifiques pour l'animation et la pérennisation de ces espaces						●
3.3.1 Favoriser l'éthique et l'intégrité scientifiques lors de l'obtention des résultats de la recherche						
Promouvoir l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique auprès des jeunes chercheurs			●			
Sensibiliser la communauté scientifique à la déontologie de la valorisation des résultats de la recherche, notamment ceux en lien les enjeux DD&RS		●				
Intégrer les enjeux DD&RS aux protocoles liés à l'éthique de la recherche			●			
3.3.2 Promouvoir les résultats de la recherche en lien avec les enjeux DD&RS						
Identifier les résultats de la recherche (publication, données, codes, logiciels, brevets) en lien avec les objectifs DD&RS		●				
Encourager les résultats de la recherche issues d'une collaboration internationale et sur une thématique DD&RS, notamment dans le cadre privilégié de l'alliance européenne EC2U		●				
Promouvoir la visibilité de ces résultats dans le cadre de la politique de science ouverte de l'établissement	●					

Axe 4 : Poursuivre la décarbonation des activités de l'université	2025	2026	2027	2028	2029	2030
4.1.1 Finaliser la conversion des campus aux EnR (Energies Renouvelables), en lien avec les projets territoriaux						
Assurer le raccordement des campus aux réseaux territoriaux d'EnR en fonction des propositions territoriales (Futuroscope, Niort, Angoulême...)						●
4.1.2 Développer la production photovoltaïque pour améliorer l'empreinte énergétique de l'université						
Porter à 20% des besoins la part d'énergie électrique renouvelable produite localement notamment par la mise en place d'ombrières					●	
Développer la production d'électricité sur les toitures lors des grosses rénovations ou les constructions neuves						●
4.1.3 Poursuivre la rénovation responsable du bâti avec un objectif ambitieux de sobriété						
Isoler thermiquement les bâtiments énergivores restants avec un objectif de 75 kWh/m ² par an d'énergie finale					●	
Finaliser le remplacement des systèmes de chauffage/ventilation énergivores par des alternatives économes						●
4.1.4 Améliorer l'articulation entre la politique de l'université et les stratégies territoriales						
Participer à la mise en œuvre des Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET)	●					
Promouvoir la contribution de l'université à la réalisation des objectifs territoriaux		●				
4.1.5 Poursuivre les actions visant la sobriété énergétique						
Installer des équipements connectés pour optimiser la consommation énergétique (éclairage, chauffage, ventilation)				●		
Sensibiliser les étudiants et les personnels à réduire leur consommation énergétique (recherche, formation, vie de campus)		●				
4.2.1 Réaliser des enquêtes par populations cibles et par campus pour connaître l'évolution des pratiques						
Fiabiliser l'état des lieux des pratiques de mobilité des personnels et des étudiants en lien avec les territoires	●					
Suivre et actualiser les pratiques de mobilité des personnels et des étudiants par des enquêtes annuelles		●				
4.2.2 Accompagner le recours aux transports en commun						
Communiquer sur les avantages économiques et environnementaux du transport en commun	●					
Collaborer avec les réseaux de transport en commun existants (bus, trains), pour optimiser les dessertes des campus et les horaires en fonction des besoins		●				
Mettre en place des titres de transport adaptés aux déplacements professionnels			●			
4.2.3 Encourager les pratiques de mobilités durables des personnels						
Organiser des ateliers pratiques pour encourager les mobilités douces et actives		●				
Communiquer annuellement sur le Forfait Mobilité Durable et les aides additionnelles éventuelles	●					

Axe 4 : Poursuivre la décarbonation des activités de l'université	2025	2026	2027	2028	2029	2030
4.2.4 Analyser l'empreinte carbone des déplacements professionnels et étudiants en avion et la réduire						
Etablir un bilan annuel des déplacements en avion et de leur coût carbone en lien avec les prestataires en charge des transports			●			
Limiter l'empreinte carbone des mobilités étudiantes liées aux études en adoptant une charte en CFVU et en mettant en place un dispositif incitatif			●			
Opter pour un mécanisme de compensation locale pour viser la neutralité des trajets inévitables					●	
4.2.5 Promouvoir le covoiturage en lien avec les collectivités territoriales						
Organiser ou relayer des événements pour promouvoir le covoiturage		●				
Promouvoir les applications territoriales de covoiturage sur les différents campus	●					
Aménager des espaces dédiés sur les campus pour le stationnement des covoitureurs						●
4.3.1 Formaliser, adopter et mettre en oeuvre le schéma directeur du numérique						
Identifier les usages numériques actuels des étudiants et des personnels et quantifier leurs impacts	●					
Adopter des objectifs de réduction de l'impact environnemental du numérique: cycle de vie, énergie, obsolescence programmée...		●				
Suivre et évaluer la mise en oeuvre des actions prévues au sein du COPIL et du COSTRA du SD du numérique			●			
4.3.2 Rationaliser le parc informatique et audiovisuel, en lien avec les nouveaux usages						
Réaliser un inventaire exhaustif des biens informatiques et audiovisuels pour identifier les équipements sous-utilisés ou obsolètes		●				
Promouvoir la mutualisation d'équipements audiovisuels et informatiques entre services pour limiter les doublons	●					
Prioriser l'achat d'équipements labellisés « faible consommation énergétique », réparables et recyclables		●				
4.3.3 Sensibiliser les personnels et les étudiants sur l'impact environnemental du numérique						
Proposer des formations sur l'éco-conception numérique et les bonnes pratiques (réduction des mails, tri des données)			●			
Mettre en avant des chiffres concrets sur l'impact écologique du numérique à travers des affiches, vidéos ou événements dédiés	●					
Organiser des défis sur l'adoption de comportements numériques écoresponsables pour inciter à l'action collective		●				

Axe 4 : Poursuivre la décarbonation des activités de l'université	2025	2026	2027	2028	2029	2030
4.4.1 Analyser les achats de l'université en fonction de leur impact environnemental						
Analyser le cycle de vie (ACV) des achats de l'université pour mesurer leurs impacts environnementaux		●				
Établir une cartographie des achats de l'université et recenser le pourcentage de critères DD&RS dans le jugement des offres	●					
Adopter des règles pour réduire les achats à fort impact carbone : plastiques, produits jetables, livraison lointaine ou dispersée			●			
4.4.2 Allonger le cycle de vie de nos achats significatifs						
Mettre en place des clauses de maintenance préventive, de réparabilité et/ou des garanties étendues dans les contrats		●				
Créer une plateforme interne pour la redistribution et le réemploi des équipements inutilisés					●	
Former les utilisateurs à entretenir et utiliser les équipements de manière optimale et organiser des ateliers de revision et de réparation			●			
4.4.3 Fiabiliser les achats énergétiques responsables, locaux et renouvelables						
Maintenir 100% d'électricité d'origine renouvelable	●					
Développer le recours à des producteurs locaux dans le respect des marchés publics		●				
4.4.4 Elaborer et adopter un schéma pluriannuel des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)						
Consulter les parties prenantes et impliquer les étudiants, personnels et fournisseurs dans la co-construction du schéma	●					
Définir des objectifs à court, moyen et long terme pour intégrer les critères sociaux et écologiques dans tous les achats		●				
Informier et former les acheteurs de l'université sur le nouveau schéma et ses modalités d'application			●			
Développer le suivi des achats d'équipement pour limiter les doublons et encadrer leur renouvellement				●		

Annexe 3

Axe 5 : Maîtriser et diminuer l'empreinte environnementale de l'université en prenant en compte les impacts sur la santé	2025	2026	2027	2028	2029	2030
5.1.1 Actualiser les inventaires de biodiversité des campus en lien avec les parties prenantes						
Mettre en place un outil de suivi (type Système d'Information Géographique) en lien avec les services, formations et laboratoires concernés		●				
Mobiliser les parties prenantes environnementales pour actualiser les inventaires existants (faune et flore)			●			
Établir un bilan de la biodiversité en lien avec la chaire Biodiversité					●	
5.1.2 Assurer et renforcer la gestion durable et innovante des espaces verts						
Finaliser le plan de gestion différenciée pour tous les campus		●				
Mesurer l'impact de l'écopâturage sur la qualité des sols et la biodiversité			●			
Assurer la formation professionnelle des agents pour l'évolution des pratiques		●				
5.1.3 Restaurer les écosystèmes dégradés et renforcer la végétalisation des campus						
Mettre en place un mode de gestion des bassins d'orage propice à la biodiversité		●				
Assurer le renouvellement des arbres supprimés sur le principe de deux pour un afin de lutter contre les îlots de chaleur					●	
Assurer la désimperméabilisation des voiries dans les opérations nouvelles et de rénovation						●
5.1.4 Insérer les campus dans les stratégies territoriales de biodiversité						
Mettre en place des parcours de biodiversité sur les campus	●					
Viser l'obtention de Labels territoriaux en lien avec la biodiversité						●
5.1.5 Faire du Jardin botanique universitaire un lieu de promotion de la biodiversité						
Développer les espaces support d'études pour la biodiversité en lien avec les formations et les laboratoires de l'université		●				
Viser l'obtention de la labellisation Jardin Botanique de France						●
5.2.1 Mettre en place un suivi et une gestion des consommations d'eau						
Réaliser une analyse des consommations d'eau par bâtiment		●				
Établir un plan pluriannuel de renouvellement des réseaux pour éviter les fuites structurelles				●		
Construire un tableau de bord à l'échelle de l'établissement fixant des objectifs de réduction de consommation			●			
5.2.2 Diminuer la consommation en eau liée à l'activité						
Mesurer la consommation d'eau par unité de recherche		●				
Chaque fois que cela est possible, mettre en place des dispositifs de recyclage et d'économie						●

Axe 5 : Maîtriser et diminuer l'empreinte environnementale de l'université en prenant en compte les impacts sur la santé	2025	2026	2027	2028	2029	2030
5.2.3 Mesurer la qualité de l'air intérieur et extérieur, et agir pour garantir une qualité satisfaisante						
Contrôler la qualité des rejets atmosphériques des installations scientifiques et techniques		●				
Assurer la mesure automatique de la qualité de l'air dans les amphis et mettre à disposition des sondes mobiles				●		
5.3.1 Caractériser les déchets issus des activités de l'université et assurer le bon usage du tri						
Analyser la pratique du tri mis en place par bâtiment	●					
Diminuer les ordures ménagères pour limiter le coût de leur traitement			●			
5.3.2 Mettre en place un tableau de bord de suivi des réductions/ élimination responsable des déchets						
Caractériser et quantifier les déchets dangereux par nature	●					
Construire un tableau de bord à l'échelle de l'établissement fixant des objectifs de réduction		●				
5.3.3 Créer une recyclerie et accompagner les projets promouvant le recyclage et la réutilisation						
Mettre en place une recyclerie sur le campus de Poitiers en lien avec les associations étudiantes				●		
Organiser des ateliers de sensibilisation et de réparation ouverts aux personnels et étudiants			●			
Établir et valoriser le bilan du recyclage à l'échelle de l'université					●	
5.4.1 Définir une convention cadre pour les cafétérias confiées en gestion						
Établir les attendus de l'université en matière d'alimentation responsable en lien avec les objectifs de la loi Egalim et les projets territoriaux	●					
Établir de nouvelles conventions pour chacun de nos points de restauration		●				
5.4.2 Lutter contre la précarité alimentaire tout en favorisant une alimentation responsable						
Offrir pour chaque campus une offre d'épicerie sociale et solidaire			●			
Organiser à l'échelle de l'établissement l'offre de distributeurs de denrées et de boissons afin de veiller à la qualité et à un prix équitable			●			
5.4.3 Promouvoir les circuits courts en lien avec les initiatives territoriales						
Organiser une offre de paniers bios solidaires pour tous les campus s'appuyant sur les circuits courts et les partenaires territoriaux			●			

Axe 6 : Renforcer et assurer la visibilité des actions de politiques sociales et de qualité de vie au travail et d'études	2025	2026	2027	2028	2029	2030
6.1.1 Déployer le plan pluriannuel 2024-2026 pour l'égalité femmes-hommes et lutter contre toutes les discriminations						
Suivre le plan adopté en 2024 en respectant les échéances fixées		●				
Réaliser un bilan du plan pluriannuel 2024-2026		●				
Construire le futur plan 2027-2029			●			
6.1.2 Poursuivre la mise en œuvre du schéma directeur du handicap 2021-2025 et préparer le plan suivant pour une université inclusive non discriminante						
Suivre le plan adopté en 2021 en respectant les échéances fixées et organiser l'évaluation avec les parties prenantes	●					
Rédiger le prochain schéma directeur handicap pour la période 2026-2029, pour les personnels et les étudiants		●				
Renouveler la convention avec le FIPHFP sur le volet "personnel"						●
6.2.1 Déployer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEEC) qui prenne en compte les enjeux DD&RS						
Exploiter les résultats de l'état des lieux de la GPEEC au sein de l'université		●				
Réviser les lignes directrices de gestion de l'établissement en tenant compte des enjeux DD&RS			●			
Définir les principes et les règles appliquées en matière de campagne d'emploi	●					
6.2.2 Enrichir le plan de formation avec une meilleure identification des enjeux DD&RS						
Recenser et valoriser les actions de formation existantes	●					
Généraliser le B.A.-BA et/ou la formation TEDS de l'université du Climat pour l'ensemble des personnels		●				
Évaluer les besoins de nouvelles formations			●			
6.3.1 Déployer le plan d'action Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) 2024-2028						
Mettre en œuvre le plan d'actions, particulièrement celles relatives à la prévention en matière de santé et de sécurité au travail				●		
Suivre les indicateurs du plan d'actions QVCT	●					
Garantir un accueil de qualité pour les nouveaux personnels		●				
6.3.2 Assurer la mise en œuvre du schéma directeur de vie de campus en lien avec le schéma territorial du bien-être, de la vie et de la réussite étudiante (volet QVT)						
Ouvrir le comité de suivi aux parties prenantes externes		●				
Créer des espaces de vie étudiante extérieurs sur tous les campus					●	
Créer des espaces de vie étudiante intérieurs sur tous les campus						●

Axe 6 : Renforcer et assurer la visibilité des actions de politiques sociales et de qualité de vie au travail et d'études	2025	2026	2027	2028	2029	2030
6.3.3 Promouvoir le QG, espace dédié à la qualité de vie au travail au bénéfice du territoire						
Organiser un planning d'utilisation des différents espaces de qualité de vie au travail du QG (H5) pour les personnels de l'université	●					
Contractualiser avec les différents organismes du territoire pour assurer une utilisation du QG par les personnels hors UP		●				
6.4.1 Améliorer l'accueil partout et pour tous grâce à la démarche Service Public + déjà engagée						
Viser la labellisation SP+ pour un service ou un campus		●				
Engager l'ensemble des services de l'université dans la démarche SP+						●
6.4.2 Assurer la mise en œuvre du schéma directeur de vie de campus en lien avec le schéma territorial (volet Egalité des chances)						
Proposer une offre de service de santé et de prévention à l'intention des établissements d'enseignement supérieur du territoire					●	
Garantir une offre de vie étudiante (vie associative, culture et sport) effective et adaptée sur tous les campus				●		
Assurer le suivi des différentes catégories d'étudiants à profil particulier par un service de l'université			●			

Tableau de synthèse des indicateurs et cibles

Objectifs	Indicateurs	Cibles
Axe 1 Promouvoir le rôle moteur de l'université en matière de DD&RS à toutes les échelles territoriales		
1.1 Formaliser la politique DD&RS de l'université et l'adapter aux enjeux	Part des élus des instances de l'université formés	100% en 2025
1.2 Assurer le déploiement de la stratégie DD&RS dans toutes les structures de l'université	Part des encadrants ayant des objectifs DD&RS dans leur EPI	100% en 2027
1.3 Contribuer avec nos parties prenantes à la construction d'une société responsable	Part des personnels ayant suivi le B.A.-BA du Climat ou module équivalent	25% en 2028
Axe 2 : Intégrer la transition écologique pour un développement soutenable dans la formation des apprenants et des personnels		
2.1 Déployer un socle commun pour le 1er cycle	Part des étudiants formés durant le 1 ^{er} cycle universitaire aux enjeux du DD&RS	100% en 2028
2.2 Former les personnels enseignants et plus largement l'ensemble de la communauté	Part des personnels formés aux enjeux du DD&RS	40% en 2028
2.3 Intégrer le DD&RS dans les enseignements disciplinaires	Part des enseignements disciplinaires intégrant les enjeux DD&RS	30% en 2030 avec la NOF
2.4 Viser les métiers DD&RSE de demain	Part des formations intégrant des modules spécifiques sur les enjeux DD&RS	100% en 2030
Axe 3: Soutenir la transition écologique pour un développement soutenable dans la recherche et l'innovation		
3.1 Intégrer le DD&RS dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement	Proportion de projets de recherche contribuant aux 3 ODD prioritaires	Evolution positive de la Sphère des ODD
3.2 Favoriser les interactions science et société	Suivi du nombre d'interactions et collaborations effectives des parties prenantes	Oui en 2026
3.3 Favoriser une recherche responsable et éthique en lien avec les enjeux DD&RS	Intégration des enjeux DD&RS dans les travaux du comité d'éthique	Oui en 2028

Objectifs	Indicateurs	Cibles
Axe 4 : Poursuivre la décarbonation des activités de l'université		
4.1 Finaliser la décarbonation des énergies et développer la production renouvelable	Evolution des énergies	Moins 20% de GES en 2030
4.2 Réduire l'impact environnemental des mobilités	Réalisation du Plan de Déplacement d'Etablissement/ Campus (PDE/PDC)	Adoption en 2026
4.3 Adopter une stratégie numérique responsable	Réalisation du schéma directeur du numérique	Adoption en 2025
4.4 Formaliser la politique d'achat responsable de l'université	Réalisation d'un Schéma Pluriannuel des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER)	Adoption en 2027
Axe 5 : Maîtriser et diminuer l'empreinte environnementale de l'université en prenant en compte les impacts sur la santé		
5.1 Conduire la stratégie de promotion, préservation et restauration de la biodiversité sur les différents campus	Part des campus disposant d'un inventaire de biodiversité suivi	100% en 2030
5.2 Assurer la qualité de l'air et préserver la ressource en eau sur les différents sites	Diminution de la consommation en eau	Moins 10% en 2028
5.3 Diminuer les déchets dans une logique de réemploi et assurer leur élimination de façon responsable	Mesure du volume d'ordures ménagères	-30% en 2030
5.4 Promouvoir une alimentation responsable et accessible au plus grand nombre (prestataires, CROUS, épiceries, partenaires)	Part des lieux de restauration de l'université couvert par des objectifs d'alimentation responsable	100% en 2028
Axe 6 : Renforcer et assurer la visibilité des actions de politiques sociales et de qualité de vie au travail		
6.1 Favoriser une politique humaine et sociale d'égalité et de diversité au sein des personnels	Part des personnels formés aux questions d'égalité et de diversité	50% en 2030
6.2 Renforcer le développement et la valorisation des compétences, notamment DD&RS dans l'évolution des métiers	Déclinaison DD&RS du plan de formation	100% en 2028
6.3 Déployer la politique de qualité de vie sur tous les campus de l'université	Réalisation du bilan social étudiant	Oui en 2027
6.4 Favoriser une politique d'égalité des chances pour les étudiants	Part des composantes et services à l'étudiant engagés dans la démarche SP+	100% en 2030



Ophrys Scolopax
Campus de Poitiers



Schéma directeur DD&RSE
Université de Poitiers